LIRE, C'EST S'INSTRUIRE



GILLES LANDRY
PROPRIETAIRE

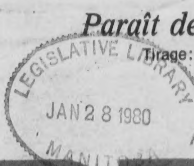
180, boul. Provencher
TEL.: 233-3407

ASSURANCES



D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
247-4816

Paraît depuis 1913.
Tirage: 12.000



LEGISLATIVE LIBRARY
MAIN FLOOR EAST 200 VAUGHAN
WINNIPEG, MAN.
R3C 1T5

LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 39 SAINT-BONIFACE JEUDI 24 janvier 1980



Le père Odilon Larochelle, agissant à titre de vicaire général suppléant, a été chargé de prendre en main les paroissiens de Saint-Pierre-Jolys pendant la première nuit d'occupation de l'archevêché samedi soir dernier.

L'histoire de l'église de Saint-Pierre

Une solution temporaire

L'histoire de l'église de Saint-Pierre-Jolys et de son groupe de paroissiens désireux d'en finir avec "des promesses en l'air et un double jeu de leur curé Lionel Bouvier" a donc connu des rebondissements fertiles depuis une semaine: deux occupations successives de l'archevêché de Saint-Boniface par plus d'une centaine de paroissiens en colère, et interventions de toutes sortes par les autorités cléricales, ont mené à un dénouement temporaire de toute cette affaire.

par André-Yves ROMPRÉ

Le dernier chapitre de cette triste histoire a débuté jeudi soir dernier quand plus d'une centaine de paroissiens appartenant au groupe qui exige une nouvelle étude sur l'état de l'église de Saint-Pierre-Jolys, construite en 1899 sont venus à Saint-Boniface pour occuper l'archevêché. Ils s'y sont amenés, munis d'une intention nette de négocier, coûte que coûte, six points précis avec l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault.

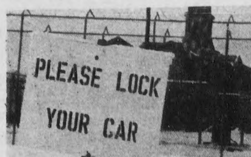
Les six points

Premièrement, que l'archevêché de Saint-Boniface fasse la demande à Parc Canada par l'entremise du ministère du Tourisme et des Affaires culturelles du Manitoba, de faire une étude, dont les frais seront absorbés par la paroisse de Saint-Pierre-Jolys; **deuxièmement**, que le rapport complet de cette étude soit mise à la disposition de tous les paroissiens, par l'entremise de l'archevêché, la paroisse et le comité du "Coq Gaulois"; **troisièmement**, que les ingénieurs-architectes présentent leur rapport à une ou plusieurs assemblées publiques, où les paroissiens pour-

(Suite à la page 6)

Au sommaire

DERRIÈRE LES BARREAUX



La seconde tranche du dossier-reportage d'André-Yves ROMPRÉ, intitulé "Derrière les barreaux", sera publiée dans notre édition de la semaine prochaine. Ne pas manquer alors de lire un article traitant de la criminalité chez nos jeunes et de la façon dont ils peuvent être traités en milieu de réhabilitation. De plus, on apprendra ce que des bénévoles peuvent faire pour venir en aide aux reclus du milieu carcéral. Enfin, nous rencontrerons une femme - Soeur Claire Perreault - qui a comme travail, entre autres, d'être la confidente des prisonniers du pénitencier Stony Mountain.

Collège Universitaire de Saint-Boniface



Le Collège communautaire offre des
COURS DU SOIR POUR ADULTES AU TRAVAIL
• Tenue des livres (Book-keeping) • Dactylographie Durée du cours: (60 heures) du 5 février au 24 juin 1980 - 233-0210

Éditorial

Le débat public tarde à venir

Voilà une semaine maintenant, le candidat néo-démocrate à l'élection fédérale du 18 février dans la circonscription électorale de Saint-Boniface acceptait le défi lancé par **LA LIBERTÉ** pour inviter les candidats du comté à participer à un débat public. Pour leur part, les autres candidats n'ont pas encore donné signe de vie à cet égard. Et la communauté Saint-Bonifacienne non plus.

Nous sommes toujours d'avis qu'un tel débat devrait avoir lieu d'ici la fin de la campagne afin de permettre à la communauté francophone de ce comté d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur tous ceux qui la convoitent une fois de plus dans une élection.

•

Qui plus est, les thèmes qui pourraient alimenter le contenu d'un tel débat ne manqueraient pas: il pourrait être inscrit à l'horaire la question des droits linguistiques des Franco-Manitobains, suite au jugement rendu en Cour suprême le mois dernier dans l'affaire Forest. Les électeurs de la communauté franco-manitobaine sont certes en droit de savoir quelle position adopteront les candidats de tous les partis en regard de l'application future de cette nouvelle situation de fait.

Les électeurs aimeraient aussi savoir des hommes politiques et des partis qui les courtisent quel sort ils réservent, s'ils sont élus, aux personnes du troisième âge de leur comté ou encore aux industries qui menacent constamment de quitter la circonscription. Que feront-ils en effet pour éviter que d'autres "Swift" se répètent?

•

On pourrait aussi retenir la position des candidats et des partis dans la lutte pour l'accession à l'autonomie économique des Franco-Manitobains. Les candidats ont-ils au moins des projets à annoncer à leurs électeurs qui, pour une bonne part, dépendent toujours de la conjoncture économique du jour pour boucler leurs fins de mois?

La liste des sujets pourraient ainsi s'allonger ou être mise à jour entre les candidats si seulement ceux-ci acceptaient d'emblée une confrontation en public.

Par ailleurs, un seul groupe s'est jusqu'ici manifesté pour organiser la tenue et les règles d'un tel débat. Il s'agit de l'Association des étudiants universitaires du Collège de Saint-Boniface. Les responsables disent cependant rencontrer des difficultés à finaliser le tout avec certains candidats.

Il faut leur souhaiter - à ces étudiants - de réussir et de servir aux organismes d'adultes une bonne leçon de leadership, si la réalité d'un débat devenait concrète.

•

Bref, la tenue d'un débat public est toujours souhaitée à l'intérieur de la communauté francophone de Saint-Boniface dans la présente campagne électorale. Car la communauté aurait certes intérêt à entendre ce débat, à moins que la chose politique ne soit pour elle qu'un exercice routinier par lequel elle ne vote que par tradition, sans être beaucoup informée. - C'est à voir.

André-Yves ROMPRÉ

"Le choix actuel est trop restreint"

Monsieur le rédacteur,

Je trouve étonnant, déconcertant, bouleversant même qu'on ait retenu comme drapeau suggéré des Franco-Manitobains ce modèle "A" du concours, où l'on y représente cette grande mer rouge avec une petite tache bleue, emmurée, qui représente le Manitoba français.

Sait-on d'abord que cette grande étendue rouge pour représenter le Canada est un reliquat du drapeau de la Marine coloniale britannique? Ne se rappelle-t-on pas que lors du débat à la chambre des Communes pour choisir un drapeau canadien officiel, on avait expressément en vue de se débarrasser de cette guenille rouge, qui n'eut d'ailleurs jamais un statut officiel? Ne se rappelle-t-on pas que si tant de rouge est resté sur le drapeau canadien actuel ce fut pour amadouer un groupe de députés coloniaux qui même après l'avoir accepté en comité parlementaire le combattirent en chambre.

Ne se rappelle-t-on pas qu'après l'adoption du drapeau canadien actuel, le régime réactionnaire du Manitoba alla chercher dans la poubelle le drapeau de la Marine coloniale pour nous l'affubler comme drapeau provincial.

En plus, pour se conserver une petite allure royale-coloniale pour certaines circonstances, on arbore encore l'Union Jack, drapeau de l'Angleterre.

Le résultat de tout cela c'est qu'on voit souvent trois drapeaux rouges ensemble. On se croirait alors à un tournoi espagnol de combats de taureaux. Si l'on y ajoute encore du rouge massif, on va se croire dans l'Afganistan actuel!

A-t-on oublié que la fleur de lys, que le Québec s'est approprié, est le plus vieux symbole francophone? Après la récente décision de la Cour suprême, l'idée d'égalité devrait être représentée autant que notre position géographique et démographique.

Le blé, les racines profondes, la Rivière Rouge, le calice sont de bons symboles additionnels.

J'estime que le choix actuel est trop restreint. On y retrouve de bons éléments, qui devraient être repris en y intégrant d'autres idées fondamentales. Bravo quand même à tous les créateurs.

Père Gérald Labossière, o.m.i.
Sainte-Rose-du-Lac, Manitoba

le 16 janvier 1980

Chapeau au courage!

Ce sont des sentiments de honte, de gêne et d'indignation que j'éprouve en constatant qu'il existe encore des chefs de file qui refusent le dialogue quand survient un problème. Attitude désuète, dangereuse et inadmissible après Vatican II! Les Juifs et les Mahométans réussissent à communiquer entre eux malgré l'abîme millénaire qui les sépare, mais un curé et un archevêque chrétiens refusent obstinément de dialoguer avec leurs propres ouailles! Scandale! Le scénario est trop bien connu (l'histoire en témoigne abondamment...) et ses conséquences sont toujours déplorables.

Heureusement qu'il existe des gens de trempe chez nous pour racheter les maladresses de certains chefs spirituels.

Quand des paroissiens de Saint-Pierre, en nombre important, prennent position en bloc, on se doit de les écouter et si leur curé refuse de le faire, il faut qu'il soit relevé de ses fonctions.

Gens de Saint-Pierre, je salue et admire votre détermination, votre courage et votre idéal. Dites-nous comment on peut vous aider, car votre cause dépasse les limites de votre paroisse.

Marcien Ferland
Archecclésiophile
Saint-Boniface, Manitoba

le 21 janvier 1980

Lettres à LA LIBERTÉ

Il faut laisser briller la lumière

M. le rédacteur,

Une lettre écrite par Guy C. Martin le 10 décembre 1979 et publiée dans **LA LIBERTÉ** du 3 janvier m'incite a écrire celle-ci.

La lettre en question touche brièvement sur une parole de Jésus-Christ "que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni..." L'auteur relève le fait que l'église n'admet pas le divorce, et il ne comprend pas pourquoi elle donne l'annulation à ses membres.

Je ne prétends pas être plus sage, mais j'aimerais exprimer comment je comprends pourquoi l'église accorde l'annulation de certains mariages.

Chaque individu joue un double jeu tous les jours de sa vie. Il y a toujours le bien d'un côté et le mal de l'autre. Au milieu vacille la volonté libre de l'homme, influencée par l'imagination et la sensibilité, la raison appuyée plus ou moins sur la vérité. La décision dépend du degré de développement de l'intelligence de l'individu et de la manière dont il comprend ce qui se passe. Est-ce étonnant que la confusion règne dans le monde? Les uns agissent d'après leur imagination pour satisfaire la sensibilité, la vérité et la raison ne comptent pas beaucoup dans leurs décisions. Les autres ne tiendront aucun compte de la sensibilité et seront sans merci dans leurs décisions. Tous, nous sommes plus ou moins équilibrés, cherchant le bonheur car c'est pour trouver le bonheur que nous vivons, mais nous sommes dans les ténèbres. Nous tâtons ici et là et nous refusons la lumière que Dieu

(Suite à la page 3)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves Rompré

Journaliste: Bernard Bocquel

Collaborateur: Raymond Hébert

Publicité: Léo Grouette

Composition typographique: Lorraine Sabo

Correction d'épreuves: Augusta Davidson

Montage: Gérard Gagné

Secrétariat: Odette Guyot, Huguette Suchy

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

(Suite de la page 2)

nous offre en la personne de son Fils Jésus-Christ qui nous a laissé son église et la promesse qu'il sera avec nous jusqu'à la fin des siècles.

Vous mentionnez la tolérance - et bien pourquoi ne pas tolérer la condition humaine de chacun y compris celle des chefs de l'église? Ils ont une mission très complexe et difficile à accomplir. Pourquoi s'étonner lorsque l'un ou l'autre ne semble pas être de mesure à accomplir cette tâche? Si l'église n'admet pas le divorce, c'est que le Christ lui-même ne le préconise pas - le divorce est le résultat d'une erreur - Si l'homme aimait Dieu de toute son âme, de toutes ses forces et son prochain comme lui-même pour l'amour de Dieu - il ne commettrait pas d'erreur - Lorsque l'homme choisit de chercher son bonheur sans Dieu, il est dans l'erreur. Jésus-Christ a dit... "que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni"... Lorsqu'un couple est uni par un amour véritable, franc et réciproque et que chacun des conjoints à le souci du bonheur de l'autre, ce couple peut se présenter devant l'autel et prononcer le "oui" décisif pour proclamer leur union devant Dieu et les hommes. Cette réunion survivra aux épreuves et personne ne pourra la dissoudre... "l'homme ne sépare **pas** ce que **Dieu** a uni"...

Par contre, un couple peut prononcer le "oui" devant l'autel, sans réfléchir sur la vraie raison pour laquelle il a pris cette décision. Est-ce par vengeance? par jalousie? par orgueil? pour échapper à l'ennui? - pour plaire aux parents? pour donner libre cours aux passions? voilà autant de raisons qui ne sont pas valables et le mariage basé sur de telles fondations s'écroulera. Ce "oui" sera le germe d'un divorce - ou d'une annulation. Ce "oui" sèmera la discorde et le couple ainsi lié vivra un véritable enfer sur terre. Heureusement que l'église accorde l'annulation dans un cas comme ça. Elle ne sépare que ce que le démon a lié, car Dieu n'a jamais voulu cette union.

Puisque l'église hésite tant à donner l'annulation, les couples qui pensent à s'unir par le mariage devraient réfléchir avant de prononcer le "oui" décisif - et après la cérémonie chacun devrait continuer d'être source de bonheur pour le conjoint. Il devrait continuer à regarder ses qualités avec des lunettes d'approche et à mesure qu'il découvre des défauts chez l'autre, il devrait porter des lunettes roses. Dès que l'un des conjoints perd de vue les qualités et ne voit que les défauts de l'autre, ils deviennent l'un pour l'autre source de malheur. L'amour meurt et les coeurs s'endurcissent.

"C'est à cause de la dureté de vos coeurs" répond Jésus aux Pharisiens qui lui demande pourquoi Moïse a écrit un certificat de répudiation qui permettait à un homme de renvoyer sa femme.

Si le monde ne pouvait pas se tromper, personne n'aurait besoin de revenir sur ces décisions - mais, tous et chacun, nous nous trompons. Nous avons besoin de l'église, d'un Chef qui a reçu la promesse du Sauveur... "Je serai avec vous jusqu'à la fin des siècles".

C'est par l'église que le Christ continue d'éclairer les ténèbres qui nous entourent - même de nos jours, deux mille ans après son ascension - l'église ne peut plaire à tout le monde. Le Christ lui-même a été crucifié par le monde qui ne comprenait pas.

Même si parfois le chrétien se trompe, trébuche et s'éloigne de la trague, je crois que celui qui prend la défense de l'église et le Pontif lorsqu'il est attaqué - celui-là est un chrétien qui est tout au moins du bon côté de la traque - et ne s'en éloigne pas trop.

On voit la paille dans l'oeil du voisin et on ne voit pas la poutre dans le nôtre. Nous avons tous la condition humaine. C'est pour cela que nous ne devons juger pour condamner qui que ce soit. Le jugement revient à Jésus-Christ qui dit "Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font".

C'est consolant, n'est-ce pas de savoir que notre juge connaît notre faiblesse et notre condition avec toutes les circonstances de notre vie. Il a marché trente trois ans dans nos mocassins et, que pour une bonne raison, Il demande à son Père de nous pardonner.

C'est inutile d'allumer une lanterne en plein jour - mais il faut laisser briller la lumière qui éclaire les ténèbres - sinon quelqu'un risque de se heurter.

Sincèrement,

Yvonne Lagassé
Sainte-Anne, Manitoba
le 9 janvier 1980

Rectificatif

Nos lecteurs sont priés de prendre note qu'une coquille s'est glissée par inadvertance dans une "lettre à **LA LIBERTÉ**" intitulée "Un loup dans la bergerie" que signait la semaine dernière le père Aurèle Préfontaine de Saint-Lazare. Une phrase de la troisième colonne du texte aurait dû se lire: "Or l'église a 2000 ans d'existence"... et non 200, comme une erreur nous l'a fait retranscrire.



En hommage à M. Forest

La Société franco-manitobaine a rendu un hommage particulier à M. Georges Forest jeudi dernier à l'occasion d'une soirée tenue en son honneur au Foyer du Centre culturel franco-manitobain de Saint-Boniface. M. René Piché, le président de la S.F.M., a alors remis à M. Georges Forest un parchemin officiel qui l'honore pour la lutte personnelle qu'il a mené pour aboutir au jugement de la Cour suprême du Canada, le 13 décembre dernier; un jugement qui a rendu au français son statut de langue officielle au Manitoba.

La soirée en l'honneur de Georges Forest a permis à une centaine de Manitobains de venir le féliciter personnellement pour son exploit, et d'écouter les propos de ce dernier, suite à ce geste nouveau à son égard dans notre communauté.

Dans un bref exposé de présentation, le président de la Société franco-manitobaine a remercié M. Forest "pour avoir été le véhicule de ce redressement d'une loi injuste et raciste".

M. Forest, quant à lui, s'est appliqué à remercier longuement ses parents, sa mère surtout, sa famille immédiate (épouse et enfants) ainsi que les nombreux amis qui lui ont témoigné, pendant ses quatre ans de luttes judiciaires, un appui toujours présent. M. Forest a publiquement formulé le souhait d'être invité par le Premier Ministre Sterling Lyon à l'ouverture de la session de l'assemblée législative, le 21 février prochain, pour inaugurer officiellement le chemin nouveau de l'avenir bilingue au Manitoba, et de tout le Canada. Enfin, M. Forest a émis le souhait que l'Assemblée législative du Manitoba profite du fait que les services de traduction simultanée soient inactifs en période d'élection à Ottawa pour que leurs spécialistes viennent faire profiter le Manitoba de leur expertise. "Cela ne coûterait pas $15 millions", a scandé M. Forest.

Les petites nouvelles

Drapeau franco-manitobain (suite)

C'est en principe cette fin de semaine que les responsables du "Comité pour le drapeau franco-manitobain", mis sur pied car le Conseil jeunesse provincial, devrait prendre une décision concernant le choix du drapeau franco-manitobain.

On se souvient que le directeur du C.J.P., M. Louis Kirouac, avait déclaré la semaine passée: "Le C.J.P. s'attend à une participation massive et à un consensus clair en faveur de l'un des trois drapeaux. Sinon, le Conseil jeunesse s'engage à retourner devant la population avec un autre sondage et d'autres propositions".

À date, quelque 2,000 réponses sont parvenues aux bureaux du C.J. P. "Une participation massive"?

D'autres lettres à LA LIBERTÉ en pages 30 et 31

alphonse© par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

L'éducation française à la hausse



Les inscriptions en français, et surtout dans les classes d'immersion, sont à la hausse dans les écoles du Manitoba; cependant, si le nombre de cours de français ira en augmentant d'ici les prochaines années, cela sera dû aux anglophones...

L'éducation française continue sa progression rapide au Manitoba, engagée lors de la création du Bureau de l'éducation française en 1975, et ce selon tous les indices quantitatifs existants.

Il y a différentes façons d'analyser les progrès que nous sommes, collectivement, en train de réaliser dans le domaine de l'éducation française. Nous pouvons nous pencher sur la qualité de l'enseignement, un domaine qui préoccupe la grande majorité des parents à un moment ou l'autre de la carrière scolaire de leurs enfants; cette préoccupation est universelle, et elle touche autant les parents anglophones que francophones.

Les parents francophones ont toutefois une préoccupation additionnelle et vitale: il s'agit de la quantité d'enseignement en français que reçoivent leurs enfants et de l'ambiance qui règne à l'école. Ils sont également intéressés par l'évolution générale de l'éducation française dans la province.

La question de la qualité de l'enseignement est extrêmement complexe: elle touche à la programmation scolaire (une responsabilité, en principe, du Ministère de l'éducation), à la formation des enseignants, à l'administration scolaire.

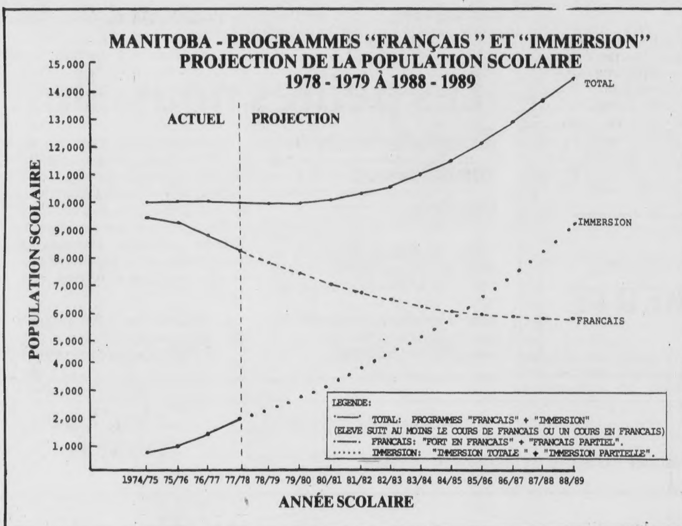
La quantité de français utilisé à l'école dans cette province est un domaine beaucoup plus simple, étant chiffrable; et c'est le sujet de cette chronique.

En 1977, le Centre de recherches du Collège universitaire de Saint-Boniface avait élaboré une projection des inscriptions dans les secteurs français et d'immersion ainsi que dans les deux secteurs combinés. Cette projection a été produite graphiquement, et nous la reproduisons ici.

Baisse au niveau francophone

En bref, ce graphique démontre une augmentation substantielle dans le nombre d'inscriptions aux programmes d'immersion dans la province, au point où, en 1984-85, il y aurait autant d'élèves anglophones que francophones qui feraient leurs études en français au Manitoba. En même temps, le nombre d'élèves francophones subira une baisse graduelle, surtout pour les raisons démographiques qui touchent l'ensemble de la population.

Alors, quoi de neuf cette année? Les statistiques préparées par le Bureau de l'éducation française pour l'année scolaire courante (1979-80) démontrent une accentuation des courbes élaborées en 1977 par le Centre de recherches: il y a en effet plus d'élèves inscrits aux programmes d'immersion (3,086) que ne l'avait projeté le Centre de recherches pour cette année; il y a également moins d'élèves inscrits dans les programmes français (7,088).



C'est donc dire que, si les tendances actuelles se maintiennent, il y aura autant d'anglophones que de francophones qui étudieront en français au Manitoba dès l'année scolaire 1983-84; après cette année critique, les inscriptions en immersion commenceront à dépasser les inscriptions dans les programmes français.

Ce phénomène est déjà commencé, et dans un certain sens, nous sommes déjà en train, cette année, de dépasser le seuil. En effet, cette année aux niveaux de la maternelle et de la première année, il y a plus d'inscriptions à l'immersion qu'aux programmes français. (640 à l'immersion en maternelle vs 497 en français; 565 à l'immersion en première année vs 547 en français).

Autre fait extrêmement important à noter. Les débuts de la création d'écoles françaises au Manitoba ont été marqués par de rudes affrontements entre parents francophones favorisant les écoles françaises et ceux favorisant plutôt les programmes "mixtes", où certains cours se donnent en français, d'autres en anglais. Il existe encore, bien sûr, des parents qui mesurent leur français au compte-gouttes, par crainte que leurs enfants "perdent leur anglais". Cependant, les statistiques indiquent clairement qu'une majorité grandissante de parents favorisent les programmes forts en français pour leurs enfants. En 1976-77, seulement 3,563 élèves étaient inscrits dans les programmes forts en français; 5,296 étaient inscrits dans les programmes en français partiel. En 1979-80, les proportions sont renversées: 4,192 enfants sont inscrits dans les programmes forts en français, et seulement 2,896 en français partiel.

Les anglos n'ont pas les mêmes appréhensions

Fait significatif à noter: les anglophones ne semblent pas avoir les doutes qu'ont encore bon nombre de parents francophones quant au pourcentage de français que devraient avoir leurs enfants en classe. Une très forte majorité des élèves inscrits à l'immersion (2,256 sur 3,086) le sont dans les programmes d'immersion totale. En maternelle, première et deuxième année, tous les élèves de la province, à l'exception de ceux de Saint-Norbert sont inscrits à des programmes d'immersion totale.

Enfin, il est important de noter que le nombre total d'élèves inscrits dans le système scolaire manitobain est à la baisse depuis plusieurs années, au rythme de 2% à 3% par année; dans ce contexte, il est rien de moins que phénoménal que les inscriptions aux programmes offerts en langue française sont à la hausse (10,174 cette année à comparer à 9,962 l'an passé). Des gains beaucoup plus substantiels arriveront dans trois ou quatre ans, ils seront dus aux anglophones.



"Montrez votre macaron"

G. ROZIÈRE, prop.



Tél.: 247-9533

PROVENCHER TEXACO SERVICE

Heures d'affaires: du lundi au samedi - 7 h à 22 h.

LE DIMANCHE - 9 h à 22 h

Vous servir nous fait plaisir.

$4,000 à distribuer

Francofonds rend ses critères publics

C'est à la veille de distribuer les quelque $4,000 d'intérêt accumulés après une première année de collecte de fonds que les responsables de Francofonds ont rendu public les critères de distribution des subventions. Finalement.

par Bernard BOCQUEL

Car régulièrement depuis un an, des voix s'étaient élevées pour connaître le mieux possible les organismes qui pourraient bénéficier des intérêts récoltés durant les différentes campagnes de perception de fonds, comme celle qui s'était tenue en juin, le "mois de Francofonds". Certains avaient même voulu voir dans Francofonds un organisme simplement mis sur pied par la Société franco-manitobaine, chargé de récolter de l'argent pour subventionner quelques associations.

Dans un document intitulé "Critères de distribution", le conseil d'administration de Francofonds vient de mettre un terme à ce genre de spéculations. Son président, Me Laurent Roy, se veut très clair: "Nous allons donner la priorité à des projets spécifiques à court terme". Toutefois, le document laisse aussi la porte ouverte aux projets à long terme "dont les objectifs et les échéances sont clairement définis".



Me Laurent Roy, président du conseil d'administration de Francofonds.

D'autre part, il n'est absolument pas question que Francofonds devienne la manne de quelques organismes. Il est en effet stipulé que "l'aide à l'égard de ces projets et activités ne sera toutefois accordée que pendant l'année financière en cours de laquelle ils ont lieu". Mieux: "Dans aucun cas, Francofonds n'envisagera de financer un projet ou une activité à 100 pour cent, pas plus qu'il ne s'engagera à tout financement ultérieur".

Promouvoir l'épanouissement

Les projets qui, cette année, devront être parvenus aux bureaux de Francofonds avant le 29 février, seront soumis à l'attention d'un comité spécial composé d'un minimum de cinq personnes, dont trois qui siègent au Conseil d'administration de Francofonds. Ce comité de sélection sera nommé lors de la première assemblée de l'année du conseil qui se tiendra sous peu. Il disposera alors jusqu' au 31 mars pour faire état des choix opérés.

En tout, 16 conditions ont été élaborées pour bénéficier des intérêts de Francofonds, "ce programme d'aide qui encourage et appuie l'élaboration, la mise sur pied et l'exécution de projets et d'activités qui permettent aux groupes francophones de promouvoir l'épanouissement du fait français au Manitoba".

L'un des critères très importants, c'est que l'organisme à but non lucratif qui demande une subvention doit être légalement reconnu. Néanmoins, les groupes qui ne rencontrent pas ces conditions peuvent avoir un projet parrainé par n'importe quel organisme reconnu et à but non lucratif. Sauf circonstances extraordinaires, les demandes de subventions seront examinées une fois l'an.

Le bastion?

À quelques jours de leur première réunion annuelle, durant laquelle seront élus le président, le vice-président, ainsi que les responsables d'autres charges, les membres du conseil d'administration de Francofonds ont au moins deux gros soucis en tête: Saint-Boniface et les grandes corporations. Deux problèmes pour Francofonds, car ni l'un ni l'autre ne semblent vraiment enthousiasmés par l'idée de grossir les sommes déjà récoltées par l'organisme.

"On croyait, explique Me Roy, que Saint-Boniface constituait le bastion. Mais malheureusement, nous avons rencontré beaucoup de difficultés d'organisation durant la campagne d'automne". L'explication de cette déconfiture, avancée par M. Raymond Poirier, le directeur de Francofonds, est la suivante: "Le vieux Saint-Boniface, c'est grand, beaucoup d'activités s'y déroulent. Il ne s'agit pas du tout de la même structure qu'un village, par exemple. Ici, pour rejoindre tout le monde, il faut passer par plusieurs structures. Et cela demande du temps". Conclusion du directeur: Saint-Boniface sera considéré comme la priorité principale au mois de juin prochain.



M. Raymond Poirier, directeur général de Francofonds.

Convaincre un maximum

Maintenant, du côté des grandes corporations, les responsables avouent que les "affaires" ne marchent pas très fort. On attend toujours la compagnie prête à donner à Francofonds. En attendant que cette espèce de miracle se produise, Raymond Poirier veut se concentrer sur un autre objectif: expliquer encore mieux Francofonds pour convaincre un maximum de donateurs à verser leur contribution mensuellement, sous forme d'auto-chèque.

Les petites nouvelles

"L'arbre aux sabots" au ciné-club

Le 31 janvier, le ciné-club du Collège de Saint-Boniface présentera "L'arbre aux sabots", un film qui a obtenu la Palme d'or, à l'unanimité du jury, au Festival de Cannes de 1978. Comme d'habitude, deux séances sont prévues salle Martial-Caron: à 12h30 et à 20h00.

Barbus, à vos marques!

Le Festival du Voyageur ne serait plus le Festival du Voyageur sans le fameux concours des barbus. Comme toujours, les personnes intéressées pourront concourir dans plusieurs catégories. Ceux qui portent déjà la barbe ont jusqu'au 9 février pour s'inscrire au concours. Pour plus de renseignements, téléphonez au 247-7692.

Heure de tombée pour les annonces commerciales

vendredi à 15h



COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $.......... à titre d'abonnement de soutien au seul journal hebdomadaire de langue française au Manitoba "LA LIBERTÉ"

NOM: ....

ADRESSE: ....

....

Adressez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

HURTIG FURS



À Winnipeg, un seul magasin
262, avenue Portage

Notre 71e VENTE de JANVIER

Fourrures de qualité et cuirs pour Messieurs et Dames

M. Adrien Moquin sera heureux de vous servir.

WINNIPEG • EDMONTON • CALGARY • THUNDER BAY

(Suite de la une)

ront discuter et questionner ce même rapport; **quatrièmement**, que suite à cette/ces réunions publiques une décision finale de réparer ou de construire à neuf soit sujette à un vote secret selon les normes légales employées dans tout référendum public; **cinquièmement**, que le vote majoritaire découlant de ce référendum soit respecté par la paroisse et l'archevêché; et **sixièmement**, pour que la bonne entente soit rétablie dans la paroisse, il est demandé que le curé de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys, l'abbé Lionel Bouvier, soit retiré de la paroisse immédiatement et que tout pouvoir d'administrateur de la paroisse lui soit enlevé.

Un premier résultat

Après maintes tractations avec des représentants du groupe d'occupants, l'archevêque Hacault accepte tard dans la nuit de rencontrer le groupe, et celui-ci obtient de Monseigneur une première concession: un moratoire supplémentaire d'un mois est accordé face à toute entreprise de démolition de la vieille église.

Cette première concession devait suffire à satisfaire une bonne partie des contestataires et à les faire se décider de quitter, vers les trois heures du matin vendredi, les lieux occupés.

De plus, une rencontre avec les représentants du groupe et des autorités cléricales est inscrite à l'horaire du lendemain soir. Après cette rencontre, le groupe rentrera à Saint-Pierre-Jolys pour faire rapport à leurs pairs dès le surlendemain. Devant l'insatisfaction générale de ces gens à l'annonce des représentants, il est décidé de revenir à Saint-Boniface samedi en soirée pour occuper de nouveau le siège de l'archevêché de Saint-Boniface...

Cette fois, on s'en venait occuper pour plus de trente heures, jusqu'en fin de matinée de lundi. Et de plus, la 6e condition du groupe, celle de retirer de ses fonctions le curé Lionel Bouvier, devient maintenant "la" première condition à être exigée, *illico*, de l'archevêque de Saint-Boniface.

Samedi: deuxième occupation

Les premières heures de l'occupation de samedi soir sont marquées par la présence en force de six voitures de policiers de la ville de Winnipeg, mandés sur les lieux par on ne sait qui. Les policiers bloquent alors toutes les entrées, ayant l'ordre de ne laisser entrer personne, et surtout pas la presse!

Après d'autres tractations, les médias peuvent finalement entrer pour y faire leur travail. À l'intérieur, on y trouve entre 135 et 150 personnes qui viennent déjà de s'installer pour jouer aux cartes, ou tout simplement pour faire un "sit-in" et attendre qu'on vienne les entendre.

Les policiers circulent amplement à l'intérieur, mais réalisent tôt qu'ils ne réussiront pas à faire évacuer les occupants. Ne pouvant rejoindre aucun représentant de Monseigneur Hacault à l'intérieur d'un archevêché désert en ce samedi soir, ils se rendent au presbytère de la Cathédrale où l'abbé Claude Blanchette est pressé de traverser la rue et de venir parler aux paroissiens de Saint-Pierre-Jolys.

De bons soldats

Il les entend, et leur assure qu'il va s'occuper d'eux. Ce qu'il fera en rejoignant plusieurs prêtres au téléphone, dont l'abbé Odilon Larochelle qui, on l'apprendra, a été appelé à remplacer sur le champ le titulaire du vicariat général, partant le soir même pour un temps de vacances.

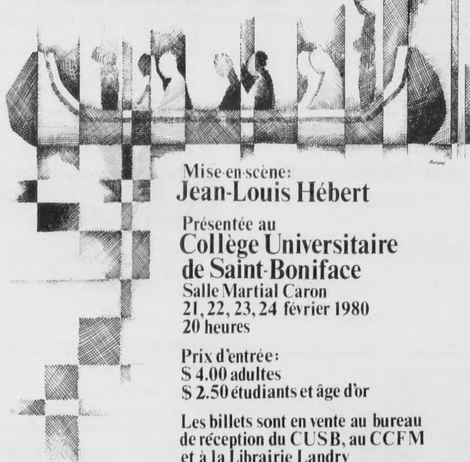
En bon soldat, l'abbé Larochelle accepte d'emblée la lourde tâche d'entamer des pourparlers avec le

(Suite à la page 7)



Jeunes et moins jeunes sont venus à la centaine de Saint-Pierre-Jolys pour occuper l'archevêché de Saint-Boniface durant quelques 38 heures.

LA DALLE DES MORTS
de Félix-Antoine Savard



Mise-en-scène:
Jean-Louis Hébert
Présentée au
Collège Universitaire de Saint-Boniface
Salle Martial Caron
21, 22, 23, 24 février 1980
20 heures
Prix d'entrée:
$ 4.00 adultes
$ 2.50 étudiants et âge d'or
Les billets sont en vente au bureau de réception du CUSB, au CCFM et à la Librairie Landry

C'est à notre tour...

MARIA CHAPDELAINE



Nathalie Bérard, Gilles Fréchette et Jacques Bourguoin interpréteront les rôles des membres de la famille Chapdelaine, Alma-Rose, Da'Bé et Ti'Bé, dans **MARIA CHAPDELAINE**, la prochaine production du Cercle Molière, une présentation des Caisses populaires du Manitoba. (Marc Fabasse, qui interprète le rôle de Esdras ne paraît pas dans la photo). Georges Couture joue le rôle de Edwige Légaré, "l'homme engagé" des Chapdelaine. Les billets pour **MARIA CHAPDELAINE**, qui sera présentée du 1er au 9 février, avec relâche le 4, sont en vente dès maintenant au guichet du Centre culturel franco-manitobain (233-8972).

Mister DAN's MEN'S WEAR LTD.
844 Chemin St.Mary's 257-0220

VENTE D'HIVER
10% à 50% de rabais
du 10 janvier au 2 février

HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi et mercredi: 9 h 30 à 17 h 30
Jeudi et vendredi: 9 h 30 à 21 h 00
Samedi: 9 h 30 à 17 h 00

(Suite de la page 6)

groupe d'occupants. Mais ce n'est que vers minuit qu'il acceptera de téléphoner à l'archevêque Hacault, qui passait la soirée quelque part dans une paroisse de la ville, pour l'informer de la situation au 151 avenue de la Cathédrale, et du même coup, pour lui transmettre "la" demande du groupe de paroissiens décidés.

Une trentaine de minutes plus tard, il rencontrera les occupants en l'absence des journalistes invités à sortir de la grande salle occupée. Des manifestations de déception se font alors entendre de cette salle. Le groupe est invité à se réconcilier dans la paix, à rentrer chez lui et à se fier aux ententes déjà conclues. On prendra en considération leurs requêtes. L'abbé Larochelle leur demande de respecter le style de la démarche de Mgr Hacault, disant que "chaque personne a le sien" et qu'il faut respecter la décision.

Il s'ensuit une consternation qui durera plusieurs minutes. Certains, visiblement choqués par la décision qui vient de leur être transmise, décident de rentrer chez eux, disant que "ça ne vaut même plus la peine d'essayer, ils ne veulent rien comprendre".

Mais une quarantaine de personnes resteront sur place, décidées à rencontrer Monseigneur avant son départ pour Rome, prévu pour mardi. L'occupation se prolongera toute la nuit, et encore le lendemain, dimanche, pour finalement prendre fin lundi au cours de la journée quand Mgr Hacault, rentré de son week-end, décide de prendre l'affaire en main et de prendre des décisions face à cette pénible situation.

Réfléchir à l'extérieur

Le groupe sort finalement de l'archevêché. En fin d'après-midi lundi, les journalistes sont convoqués à une conférence de presse à l'archevêché - la première conférence de presse depuis des années à l'archevêché - et quatre décisions sont alors annoncées par Mgr Hacault lui-même dont celle, entre autres, que l'abbé Bouvier ne sera pas à Saint-Pierre-Jolys jusqu'au premier mars, et que celui-ci l'accompagnera jusqu'à Ottawa. Ce dernier a accepté en effet à la demande de Monseigneur d'aller réfléchir "à l'extérieur de sa paroisse et du diocèse" jusqu'au 1er mars. (Voir encadré: conférence de presse).

Les quatre décisions

Lundi soir le 21 janvier, conférence de presse convoquée à l'archevêché pour communiquer des décisions de l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, face à "la pénible situation" de Saint-Pierre-Jolys. Au nombre de ces décisions - quatre en tout - celle d'envoyer l'abbé Lionel Bouvier, actuel curé de Saint-Pierre-Jolys, "à un temps prolongé de prière et de réflexion à l'extérieur de la paroisse et du diocèse".

par André-Yves ROMPRÉ

À la suite d'entretiens qu'avaient eus tout au cours de la journée de lundi les autorités cléricales du diocèse de Saint-Boniface avec des représentants des groupes concernés par l'histoire de l'église de Saint-Pierre-Jolys, Mgr Hacault est apparu à la conférence de presse pour faire la lecture d'un communiqué laconique et annoncer les décisions suivantes: 1) l'abbé Lionel Bouvier a accepté, à la demande de Mgr Hacault, de s'adonner à un temps prolongé de prière à l'extérieur de la paroisse et du diocèse "afin que grandisse l'unité de sa communauté paroissiale". En clair, qu'il accompagnera Mgr Hacault parti pour Ottawa mardi et que son absence se prolongera jusqu'au 1er mars prochain, tout comme celle de Mgr Hacault. 2) Monseigneur a indiqué qu'il exortait tous les paroissiens de Saint-Pierre à une prière suppliante et qu'il nommait l'abbé Claude Blanchette, le président du Conseil presbytéral, en charge pastorale pour rassembler les paroissiens de Saint-Pierre et pour présider la célébration dominicale à cet endroit jusqu'au 1er mars. 3) Les prêtres du diocèse sont invités à porter "cette souffrance de l'église de chez nous dans leurs prières personnelles et à convier leurs communautés chrétiennes et religieuses à poser avec eux des gestes concrets en ce sens (heure sainte, jour de jeûne)". Par besoin de réconciliation et gestes de paix... 4) L'archevêque s'engage à être solidaire de cette oeuvre de réconciliation bien qu'il doive partir pour remplir ses fonctions à Ottawa et à Rome jusqu'au 1er mars prochain. Il renouvelle enfin son espérance en citant ces paroles de Saint-Augustin: "Avec vous, je suis chrétien, pour vous, je suis évêque".

À l'annonce de ces décisions, des paroissiens de Saint-Pierre-Jolys dont MM. Jos Robidoux et Luc Dandenault, présents, ont scandé un bravo et applaudi à ce compromis temporaire.

Puis, alors qu'on avait annoncé que l'archevêque Hacault répondrait aux questions des journalistes jusqu'à ce qu'il décide de se retirer, il le fit après n'avoir répondu qu'à une seule question relative au temps que durerait son absence.

Plus tard, l'abbé Claude Blanchette expliquait que l'archevêque avait sur son bureau une tonne de travail qu'il devait accomplir avant son départ du lendemain; d'où selon lui, son retrait rapide de la conférence de presse.



Mgr Antoine Hacault faisant la lecture du communiqué émis par l'archevêché de Saint-Boniface lundi soir. Il est flanqué de l'abbé Claude Blanchette (à gauche dans la photo) et de l'abbé Odilon Larochelle (à droite). N'apparaît pas dans cette photo, l'abbé Albert Fréchette, aussi présent à la même tribune.

Les trois représentants des autorités cléricales qui accompagnaient l'évêque en début de conférence de presse, les abbés Claude Blanchette, président du conseil presbytéral, Odilon Larochelle, suppléant du vicaire général, et Albert Fréchette, président du Conseil diocésain de la pastorale ont donc eu, après le départ de Mgr Hacault, à répondre aux questions des journalistes. Eux à qui ont a demandé, en quelque sorte, de prendre la situation en main pour que se rétablisse la paix entre les paroissiens de Saint-Pierre-Jolys.

La vie de plus belle

Au terme de la conférence de presse, les abbés Larochelle et Blanchette se sont dits d'avis que, selon eux, l'abbé Bouvier réintégrerait ses fonctions le 1er mars, tandis que l'abbé Fréchette s'est déclaré d'avis contraire.

La solution temporaire annoncée par le diocèse sera certainement mise à l'épreuve au cours des prochaines semaines et l'on verra bien si, en date du 1er mars, les esprits se seront suffisamment apaisés pour que la vie reprenne de plus belle dans la paroisse de Saint-Pierre-Jolys.

C'est à notre tour...

Un appât
Ensembles d'automne/d'été pour dames
Prix régulier $50.00 à $100.00
1/2 prix



Une occasion
Gilets et blouses pour dames
Prix régulier $18.00 à $40.00
Maintenant $9.99



Une aubaine
Assortiment pour enfants
grandeurs 4 - 14
gilets, pantalons blouses, etc...
$10.00 à $25.00
Maintenant $8.00



Un bon marché
Robes pour dames
grandeurs 8 - 20
Jovi, Bistro, Leslie Belle
Prix régulier $25.00 à $65.00
Maintenant $15.00



Ventes spéciales jusqu'au 2 février 1980

Jaconic
129, rue Goulet
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-1310





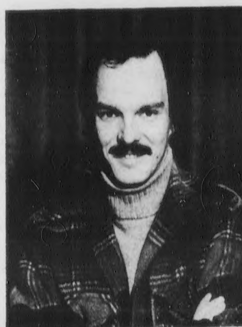
Les petites nouvelles

Une Marxiste-Léniniste dans Saint-Boniface

Après Robert Bockstael pour le parti Libéral, Marc Boily pour le N.P.D. et Tom Denton pour le parti Conservateur, voilà Sharon Segal, 28 ans, candidate dans Saint-Boniface pour le parti Marxiste-Léniniste. Le programme de ce parti se résume fort simplement dans un slogan déjà bien connu: "Faisons payer les riches". La candidate est l'une des soixante femmes qui est entrée en lice pour le parti Marxiste-Léniniste.

Ateliers de poterie, de textiles et de danse

Le département des affaires culturelles et des ressources historiques du Manitoba offre pour des animateurs de programmes communautaires, des professeurs ou tout autre personne intéressée des ateliers de poterie, de textiles et de danse. Ils auront lieu à Gimli, au "Leadership Training Centre" durant cinq fins de semaine, à raison d'une fin de semaine par mois, à compter de février. Pour plus d'informations, téléphonez à Lise Brémault au 233-8972.



Frédéric Nicoloff

"Pulsation" bouge

L'émission "Pulsation" de CKSB a, depuis quelques temps un nouvel annonceur, Frédéric Nicoloff qui a pris récemment la relève de Nadine Hrynek. Né à Neuchatel, en Suisse, M. Nicoloff a fait toutes ses études au Québec. Il possède un bacc. spécialisé en communications. Après avoir travaillé un an en Suisse, il est devenu annonceur à Edmonton.

Par ailleurs, durant le Festival du Voyageur, l'équipe de Pulsation sera au relais du C.J.P. les 20, 21 et 22 février. Frédéric Nicoloff s'entretiendra en direct avec les artistes qui se produiront au même relais tout le long de la semaine.

Les donateurs au "Coup de pouce"

M. & Mme Adrien Gosselin, Saint-Boniface
Georges Teskey, Winnipeg
Charles-E. Landry, Saint-Boniface
Gustave J. Champagne, Saint-Boniface
Ovila & Anita Gobeil, Winnipeg
Lucien Rondeau, Notre-Dame-de-Lourdes

Mme Mathilda M. Trudeau, Ile-des-Chênes
Roland Gagnon, Sainte-Agathe
Richard Cormier, Saint-Boniface
M. & Mme Gérard Privé, Saint-Boniface
Anonyme, Otterburne
Doris & Jean-Claude Lebeuf, Winnipeg
Mme Claudette McKay, Saint-Boniface
Mme Thérèse Fraser, Winnipeg
Filles de la Croix, Saint-Malo
Mme François de Rocquigny, Haywood
Gilbert Brunette, Sainte-Anne-des-Chênes
Raymond-Henri Tottle, Winnipeg
Anonyme, Saint-Boniface
Mme Germaine Prairie, La Broquerie
Mme Marie Rosa Morin, Saint-Boniface
Gérard Régnier, Saint-Rémi, Québec
Antoinette Tougas, Sainte-Anne-des-Chênes
Laurent Gagnon, Vermette
Eugénie & Edith Saindon, Richer
Jacques Savoy, Winnipeg
M. & Mme Damase Dequier, Saint-Claude
L. Watson, Winnipeg
Irène Labossière, Saint-Vital
J.A. Lemoine, Saint-Norbert
Clara & Wilfrid Fortier, Saint-Boniface
Club Eclipse 79 (d'Âge d'Or)
Saint-Boniface
Henri Roch, Saint-Boniface
Charles Deschambault, Saint-Lazare
Richard Nolette, Sainte-Agathe
Un lecteur, Saint-Laurent
Ivan & Lorraine Tremblay, Saint-Lazare
Pierre R. Courchesne, Lac du Bonnet
Père Laurent Landry, o.m.i., Richelieu, P.Q.
Léo Hénault, Saint-Boniface

LA FEMME D'AUJOURD'HUI



Madame Simone Monet-Chartrand

SIMONNE MONET-CHARTRAND ainsi que Augustine Abraham, Hélène Bazin, Céline Beaudette, Jacqueline Blay, Mimi Bohémier, Monique Brunel, Sylvia Cadieux, Rosemarie Campagne, Estelle Campbell, Hélène Clément, Béatrice Davidson, Louise Delisle, Lucille Druwé, Lorette Ferland, Jeannette Filion-Rosset, Denise Fournier, Sr Carmelle Gosselin, Brenda Kayser, Hélène Labelle, Sr Pauline Lagassé, Cécile Lesage, Solange Marchildon, Claudette Martin, Rachel Massicotte, Gertrude Mousseau, Louise Myner, Michelle Paquin, Sr Bernadette Poirier, Gilberte Proteau, Hélène Proteau, Lucille Roch, Annette Tencha, Claudette Toupin et Sr Léonne Valois seront présentes à **LA FEMME D'AUJOURD'HUI**.

ET TOI?

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

le samedi, 26 janvier 1980

au Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale (entrée - rue Aulneau)

Pour plus d'information, appelez ***Lucille Roch***
ou ***Gertrude Mousseau à la S.F.M.*** au ***233-4915***.



Un hommage à trois artistes franco-manitobains

Le Centre culturel franco-manitobain et le 100 NONS ont rendu, le 18 janvier au foyer du C.C.F.M., un hommage aux lauréats du Festival de la chanson de Granby au Québec. On se souvient qu'à ce concours, Nicole Brémault a gagné le 1er prix dans la catégorie interprète; tandis que Marie Patenaude (au centre sur la photo) obtenait le deuxième prix dans la même catégorie.

Quant à Mark Kolt, il lui était revenu le 1er prix dans la catégorie "chanson inédite". Il s'agit de l'oeuvre "Quand vient le printemps". Signalons au passage que Nicole Brémault prépare actuellement avec l'artiste Patricia Joyal une série d'émissions de télévision intitulée "Pat et Nicole" qui sera présenté à CBWFT à partir du lundi 4 février à 19h.

MARIA CHAPDELAINE



Michel Breton, à gauche, le fameux "Merle" dans **AMORPHE D'OTTENBURG** et "M. Kraler" dans le **JOURNAL DE ANNE FRANK**, interprétera le rôle de Louis Hémon, dans **MARIA CHAPDELAINE** que présentera le Cercle Molière du 1er au 9 février, avec relâche le 4. Ce personnage sert de guide et de narrateur tout au long de la pièce. Le bras droit de Louis Hémon dans la production est le jeune violoneux de grand talent, Jude Roy. Les billets pour cette présentation des Caisses populaires du Manitoba sont en vente dès maintenant au guichet du Centre culturel franco-manitobain (233-8972).

C'est à notre tour...

Un Canada meilleur!

FÉDÉRALISME RENOUVELÉ

En 7 mois seulement, le gouvernement Clark a amélioré sensiblement le climat entre les provinces et Ottawa: les loteries, l'usage du français dans l'air, le droit exclusif d'exploiter les richesses naturelles sous-marines, voilà autant d'exemples concrets de pouvoirs rendus aux provinces. Imaginez, en 4 ans...

L'ÉNERGIE

En 7 mois seulement, le gouvernement Clark est le premier à avoir défini pour le Canada une politique d'autosuffisance en matière d'énergie. Sans cette politique, les Canadiens feront face, sans aucun doute, à une pénurie dans les années à venir. L'établissement d'une banque nationale de l'énergie, des ressources accrues au programme canadien d'isolation thermique des résidences, le crédit d'impôt sur l'énergie remboursable aux citoyens canadiens à faibles et à moyens revenus et la réduction du prix maximal du pétrole de 95 p. cent à 85 p. cent du prix moyen ne sont que quelques exemples concrets de mesures prévues pour éviter la pénurie. Imaginez, en 4 ans...

L'AGRICULTURE

Le gouvernement Clark, en 7 mois seulement, a eu le courage et la franchise de prendre des mesures économiques réalistes afin d'assurer notre sécurité collective. Ces mesures touchent particulièrement l'agriculture: les révisions de la législation bancaire, la politique d'importation du boeuf, le poste de coordonnateur du transport des céréales, l'indice des prix des aliments, la hausse de 15,5 p. cent des prêts destinés aux améliorations agricoles et les quotas d'importation sur le poulet n'en sont que quelques exemples concrets. Imaginez, en 4 ans...

L'ÉQUIPE

Le 18 février, l'électorat canadien continuera d'accorder son appui au gouvernement du premier ministre Clark. Le premier ministre Clark a choisi des candidats d'envergure, déterminés comme lui à nous assurer un CANADA MEILLEUR.

Un candidat meilleur!

COMPAREZ!

DANS ST-BONIFACE
VOTEZ CONSERVATEUR

Tom
DENTON



Un Canada meilleur, ça se fait! Votons Conservateur, on va l'faire!



Cette annonce a été retenue et payée par le parti Progressiste-Conservateur du Canada.

Les petites nouvelles

Procédures spéciales pour les listes électorales

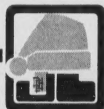
Des procédures spéciales seront adoptées, lors de l'élection générale, afin de s'assurer que le nom d'un électeur ne soit pas inscrit sur deux listes électorales.

Les listes électorales préliminaires pour l'élection du 18 février, sont basées sur les listes officielles de la dernière élection générale de mai 1979. Certains électeurs ont déménagé depuis et leur nom sera inscrit sur la liste de leur ancienne section de vote. Lorsque ces électeurs communiqueront avec leur bureau d'Élections Canada, afin de donner leur changement d'adresse et se faire inscrire sur la liste électorale de leur nouvelle circonscripqu'une seule fois sur la liste officielle.

Lors des élections précédentes, une double inscription était impossible puisqu'une nouvelle liste électorale était dressée à la suite du recensement des noms porte à porte. Puisqu'il n'y a pas eu de recensement pour l'élection en cours, plusieurs noms inscrits sur la liste préliminaire (établie sur la liste officielle de mai 1979) devront être enlevés ou corrigés et d'autres ajoutés afin de dresser la nouvelle liste électorale officielle.

tion, leur nom sera temporairement inscrit sur deux listes électorales. S'ils ont déménagé à l'intérieur de la même circonscription électorale, leur nom sera inscrit deux fois sur la même liste.

Afin de s'assurer que le nom d'un électeur ne soit inscrit qu'une seule fois et seulement sur la liste électorale de la circonscription où il habite, des procédures spéciales seront prises pour que son nom soit rayé de la liste préliminaire. Lorsqu'un électeur demandera un changement ou une nouvelle inscription sur une liste électorale, il devra remplir une formule qui sera acheminée au bureau d'Élections Canada de la circonscription dans laquelle son nom était déjà inscrit.



CONCOURS DE SCULPTURES SUR GLACE

Un Grand PEPSI Prix $250

PARC PROVENCHER
pour étudiants et groupes de jeunes



commandité par
BLACKWOODS BEVERAGES

BOULEVARD PROVENCHER
compétition ouverte

commandité par
LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE



AUTRES PRIX
2 — $125/3 — $75/4 — $25

Un trophée est remis avec chaque prix

AUTRES PRIX
2 — $125/3 — $75/4 — $25

Pour plus de renseignements ou des formules d'inscriptions
247-7692



FESTIVAL DU VOYAGEUR
du 16 au 24 février 1980, Saint-Boniface

Les meilleures de la semaine!

VIVE LE FESTIVAL DU VOYAGEUR, mais très rarement la version française des communiqués de presse du Festival, toujours endeuillés par de multiples fautes. Ainsi on parle de "program" et l'on tient absolument à "discerner" des prix pour les "meilleurs barbes". On imagine que c'est pour faire la promotion du français...

•••

PETITE ANNONCE GRATUITE. Jeune et sémillant journaliste de **LA LIBERTÉ** désirerait faire connaissance (pas plus) avec "l'artiste concerné" qui l'a si anonymement qualifié (entre autres) de "maudit français" dans une lettre fallacieuse écrite en réponse à un article traitant du drapeau franco-manitobain. Discrétion assurée. Téléphone: 247-4823.

•••

LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES hors Québec vient de rendre public récemment un manifeste électoral dans lequel on pose notamment la question: "Quel est le rapport entre les problèmes à l'échelle planétaire et les préoccupations des francophones hors Québec?". Et nous qui allions justement le demander...

•••

LE TEXTE DU COMMUNIQUÉ de presse émis par l'archevêché de Saint-Boniface lundi soir avait deux versions: l'une en français et l'autre en anglais. "Le texte français du communiqué est la version officielle", devait déclarer l'abbé Claude Blanchette en prenant la parole au début de la conférence de presse. Les gens de l'archevêché ne donnent pas trop souvent de conférences de presse, mais quand ils en donnent, ils savent "faire" les choses!

•••

SAMEDI SOIR, IL DEVAIT ÊTRE tard et le climat était tendu quand, en pleine période d'occupation de l'archevêché de Saint-Boniface par des paroissiens de Saint-Pierre-Jolys, l'abbé Claude Blanchette de la paroisse de la Cathédrale s'est retourné du côté du confrère Louis Lemieux et l'a félicité pour "l'excellent texte" qu'il avait écrit dans **LA LIBERTÉ** de la semaine au sujet du concours du drapeau franco-manitobain. Il va sans dire que le confrère Lemieux qui est à l'emploi de Radio-Canada uniquement et que l'on voit souvent aux nouvelles, a été surpris d'entendre qu'on le prenait pour l'auteur du texte, le journaliste Bernard Bocquel... de **LA LIBERTÉ**, évidemment.

•••

Défilé du festival

Le défilé du Festival du Voyageur aura lieu dimanche le 17 février. Les chars allégoriques et diverses unités telle que les orchestres, groupes à pied et groupes à cheval doivent s'inscrire avant le 31 janvier. Téléphonez 247-7692, où présentez-vous au bureau du Festival, 219 boulevard Provencher pour obtenir votre formule d'inscription.

Sous la Coupole

Marc Beaudry
Service d'Information

Collège universitaire de Saint-Boniface

Une nouvelle vague. . .

Chaque année est monté un spectacle par le Groupe Théâtral du Collège et la tradition est respectée cette saison par la présentation de "La Dalle-des-Morts", de Félix-Antoine Savard. Cette pièce raconte la lutte d'un jeune homme contre sa mère, pour obtenir le droit de suivre les traces de son père et des anciens du village et de partir à l'aventure dans l'Ouest, aidé en cela par sa grand-mère et la compréhension tardive de sa fiancée. Bien que démystifiant la légende du voyageur, cette pièce exalte la liberté et le dépassement de soi.

À la tête de l'équipe, Mme Ingrid Joubert, initiatrice du projet et qui coordonne avec enthousiasme et compétence les étapes de la production et Jean-Louis Hébert pour la mise en scène. Deux artistes nous ont offert leur collaboration: Réal Bérard pour la conception du graphisme de la publicité et Stella Sasseville pour celle du décor. L'essentiel de la réalisation pratique du spectacle (acteurs, décors, costumes, musique et publicité) est assuré par la classe de troisième année de théâtre du Collège, assistée par de nombreux autres étudiants et professeurs.

Tout en se situant au Québec en 1830, la direction de Jean-Louis Hébert apporte une dimension contemporaine à cette pièce. Si un décor et une musique résolument modernes nous dégagent de la contrainte de l'époque et du lieu, c'est pour permettre aux spectateurs de jouir d'une plus grande liberté dans l'interprétation active du spectacle.

Quatre représentations les 21, 22, 23, et 24 février, à 20h00 au Collège universitaire de Saint-Boniface, salle Martial-Caron. Les billets sont en vente dès maintenant à la Librairie Landry, au Ccfm et au Collège à raison de $4.00 pour les adultes, et $2.50 pour les étudiants et l'âge d'or. Soyez les premiers à découvrir..........

...LA DALLE-DES-MORTS

SPORAMA '79

Le vendredi 14 décembre 1979 avait lieu au Collège les compétitions annuelles de VOLLEY-BALL CO-ED pour les écoles françaises et bilingues du Manitoba. 13 écoles participèrent à ce tournoi organisé par Monsieur Fernand Grégoire, le directeur des activités sportives au CUSB. Les équipes qui devaient comprendre un nombre égal de garçons et de filles furent divisées en 2 secteurs. Les gagnants du premier secteur rencontrèrent les gagnants du deuxième secteur en partie finale afin de déterminer l'équipe championne du tournoi. L'institut collégial Louis Riel et le Collège secondaire de Saint-Boniface se méritèrent cette distinction — ce dernier, après une joute bien serrée, remporta les honneurs du tournoi.



le jeu bat son plein



l'équipe de Ste-Rose



les Champions de Sporama '79: l'équipe du CSSB — Félicitations!



les finalistes: l'équipe de Louis Riel



les entraîneurs de l'équipe de Ste-Anne sont passionnés par l'excellence du jeu



l'équipe de Lorette: les champions de Sporama '78



l'équipe de Powerview aux aguets



quelques équipiers du Précieux-Sang surveillent les adversaires



Fernand Grégoire, organisateur de Sporama, maintient une discipline serrée

FÉLICITATIONS

Les étudiants et le personnel du Collège universitaire de Saint-Boniface se joignent à tous les Franco-Manitobains afin de féliciter et de rendre hommage à NICOLE BRÉMAULT, MARK KOLT et MARIE PATENAUDE, les 3 lauréats manitobains du Festival de la chanson de GRANBY.



Radio Canada (réseau National) se rendait au Collège, le vendredi 14 décembre dernier, afin de recueillir les commentaires des étudiants universitaires au lendemain de la victoire de M. GEORGES FOREST à la cour suprême du Canada donnant statut légal à la langue française au Manitoba.



Monique Bégin et Robert Bockstael, à pieds joints dans la campagne électorale, se rendaient au Collège, le vendredi 11 janvier, pour rencontrer et discuter avec les étudiants et les professeurs universitaires.

Les petites nouvelles

L'École nationale

La date limite pour s'inscrire aux auditions de l'École nationale de théâtre du Canada est fixée au 15 février prochain. Les candidats désireux de se présenter à ces auditions, afin d'être admis à suivre les cours de l'année scolaire 1980-81 (en Interprétation, en Écriture dramatique, en Décoration ou en Technique) sont priés de se mettre en rapport avec le secrétariat de l'École pour obtenir les formulaires d'inscription; adresse: 5030, rue St-Denis, Montréal, Québec, H2J 2L8; téléphone: (514) 842-7954.

"Artistes de chez nous 1980" au C.C.F.M.

Tous les artistes franco-manitobains peuvent soumettre des peintures, des dessins ou des sculptures pour une exposition que va organiser le Centre culturel franco-manitobain du 25 mars au 27 avril prochain. L'exposition s'intitulera "Artistes de chez nous 1980". On peut apporter jusqu'à trois oeuvres au C.C.F.M. avant le 29 février. Par ailleurs, trois juges sélectionneront les tableaux et les sculptures dont se composera l'exposition. Il s'agit de Roland Mahé, le directeur artistique du Cercle Molière, Elizabeth Legge, le conservateur de la "Winnipeg Art Gallery", et Stella Sasseville, une artiste-peintre.

Quatre nouveaux timbres

À l'occasion du centième anniversaire de l'Académie royale des Arts du Canada, les Postes émettront le 6 mars prochain une série de quatre timbres qui représentent des oeuvres de peintres membres de cette Académie royale des Arts. Les deux timbres d'une valeur de 17 cents seront tirés à 24 millions d'exemplaires; tandis que les deux à 35 cents seront imprimés à dix millions et demi exemplaires.





Les "hors Québec"

À mi-parcours des élections fédérales, la Fédération des francophones hors Québec vient de rendre public un manifeste électoral. Un document qui essaie d'établir un lien entre les questions économiques, qui accaparent principalement l'électorat aussi bien que les politiciens, et l'avenir des francophones qui vivent dans les provinces canadiennes à majorité anglophone.

par Bernard BOCQUEL

"À cette heure critique où le Canada est confronté aux crises économique et énergétique mondiales (...) il nous apparaît que les francophones hors Québec constituent une source d'énergie vitale. Le mouvement initié par la F.F.H.Q. vers un pouvoir d'initiative des communautés s'inscrit, en effet, au premier plan des tentatives innovatrices mises de l'avant par des Canadiens pour affronter les grands problèmes avec des solutions à dimension humaine".

Ainsi les responsables de la Fédération des francophones hors Québec, en prenant appui sur la présente campagne électorale, tentent de donner une nouvelle dimension au combat mené par les hors Québec, en mettant l'accent sur l'aspect économique. Dans ce sens, et "à titre d'intervenant politique" pour les francophones des neuf provinces majoritairement anglophones, la Fédération soulève toute une série de "questions critiques"

Les responsabilités

"Quelles formes de développement favoriseront le maintien de nos communautés?; Quels modes d'organisation du travail avantageront la culture qui nous est propre et la langue qui nous distingue?; Comment pouvons nous adapter les outils et les méthodes économiques aux ambitions culturelles de notre collectivité?; De quelle aide avons-nous besoin de la part des gouvernements, des entreprises privées, des secteurs coopératifs et bancaires pour atteindre nos objectifs?".

C'est à notre tour...

Burns-Hanley
du groupe
BOURASSA
pour toutes fournitures d'églises
164, boul. Provencher

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 ou Bureau: 433-7879
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-2085

MARIA CHAPDELAINE



MARIA CHAPDELAINE, le célèbre roman de Louis Hémon adapté pour la scène, sera présenté par le Cercle Molière du 1er au 9 février, avec relâche le 4. La mise en scène sera signée Roland Mahé. Le rôle clé a été confié à Lucie Grégoire-Auger. Lucie a déjà participé à plusieurs spectacles du Cercle, soit **TIT-COQ** et **LE ROITELET**. Le rôle de François Paradis, le jeune homme de qui elle s'éprend, sera interprété par Régis Gosselin. On se souvient de Régis pour ses interprétations dans **TIT-COQ, JOHN'S LUNCH** et **CM2**. Les billets pour **MARIA CHAPDELAINE**, une présentation des Caisses populaires du Manitoba, sont en vente dès maintenant au guichet du Centre culturel franco-manitobain (233-8972).

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE

Collège Universitaire de Saint-Boniface



COURS DU SOIR POUR ADULTES AU TRAVAIL

TENUE DES LIVRES (BOOK-KEEPING)

- Cours d'initiation à la comptabilité du niveau de la 11e année.
- Initiation au cycle comptable: bilan d'ouverture, journal général, chiffrier, états financiers, travaux de fin d'exercices, etc., contrôle des coûts de fabrication et des inventaires, etc.
- 60 heures de cours ou, 20 semaines à raison de 3 heures par semaine, tous les mardis (de 19h à 22h) à partir du 5 février au 24 juin (Salle 2159)

DACTYLOGRAPHIE (TYPEWRITING)

- Cours d'initiation et de perfectionnement.
- Méthode individualisée pour permettre un avancement progressif.
- Apprentissage du clavier.
- Les documents dactylographiés.
- Travaux professionnels.
- 60 heures de cours ou, 15 semaines à raison de 4 heures par semaine, les lundis et mercredis (de 19h à 21h) à partir du lundi 11 février.

Découpez et retournez au: **Directeur du Collège Communautaire, 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba), R2H 0H7, (204) 233-0210**

M. le Directeur du C.C.S.B.,

Veuillez trouver ci-joint la somme de $75.00 (payable au Collège de Saint-Boniface) pour couvrir les frais d'inscription et de scolarité au cours de:

TENUE DES LIVRES ☐ ou **DACTYLOGRAPHIE** ☐

Votre **NOM:**..

ADRESSE:..

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: Résidence .... au travail ....

SIGNATURE:........................ **DATE:**................

posent des questions

Et par dessus tout, période électorale oblige, les rédacteurs du manifeste se doivent de poser la question clé: "Quelle est la volonté de ces gouvernements entreprises et autres institutions de reconnaître en nous un potentiel et un élément de diversité essentiels au ressourcement de la pensée politique canadienne? Et, en ce sens, quelles sont leurs responsabilités?".

Bien entendu, la F.F.H.Q. essaie ensuite de placer les trois partis principaux devant leurs responsabilités, par rapport aux demandes, exprimées souvent à maintes reprises.

Ainsi évoque-t-on dans le manifeste la vieille exigence de la F. F.H.Q., soit la participation du gouvernement fédéral à une commission conjointe "chargée d'élaborer la politique globale de développement des communautés qui sera le reflet concret des principes à la base de la reconnaissance officielle des francophones hors Québec". À ce sujet, une entente de principe entre la F.F.H.Q. et le gouvernement canadien était en voie d'être conclue au moment de la dissolution du Parlement. Selon la Fédération, les pourparlers se poursuivraient.

Dans leurs observations sur les partis politiques, les rédacteurs du manifeste électoral soulignent, pour le parti Conservateur, que "La création de la commission conjointe (...) indique une volonté non négligeable d'apporter des solutions diversifiées au problème de l'assimilation. De plus, en principe au moins, la tendance régionaliste du gouvernement Clark correspond à la volonté de la F.F.H.Q. de voir le pouvoir décentralisé et repris en main par les communautés".

La bonne volonté

S'adressant au parti Libéral, la Fédération note: "Centraliste, le parti Libéral a pourtant décidé, lorsqu'il était au pouvoir, de décentraliser certains ministères fédéraux, contribuant ainsi à la création d'emplois dans diverses localités et à la possibilité de travailler en français. Serait-il prêt à élargir le cadre de cette initiative pour encourager (...) la création de milieux de travail favorables à l'essor culturel et linguistique des francophones minoritaires?".

Quant au N.P.D., la F.F.H.Q. lui soumet la question suivante: "M. Broadbent serait-il prêt à défendre une politique économique qui vise à soutenir les communautés francophones hors Québec et à créer des milieux de travail où le français serait la langue d'usage?".

Comme lors de la dernière campagne électorale, la F.F.H.Q. ne peut véritablement se manifester autrement qu'en posant des questions qui, si embarrassantes puissent-elles être, ne peuvent faire appel qu'à la bonne volonté des futurs dirigeants du pays.

Les petites nouvelles

Pour Maman et les enfants

Le groupe de Parlons Alimentation organise des ateliers pour mères et enfants d'âge préscolaires. Il s'agit d'une série d'ateliers qui sera en marche au Centre Notre-Dame, 271 rue de la Cathédrale. Ces ateliers seront de six mardis matin de suite, débutant le 29 janvier 1980. Les sujets, tels que la nutrition préscolaire, (Fad Foods) l'achat des aliments seront présentés aux parents et leurs enfants. Il y aura des films, un spectacle de marionnettes, des discussions, des jeux et de la cuisson. Pour plus de renseignement, composez le 233-7404.

à l'abri de la tempête

spectacle au C.U.S.B

Salle martial caron

le 1 & 2 fév. à 20h00 2.50 & 2.00



Le Sénateur Guay appuie encore

Robert Bockstael

Approuvé par l'agent officiel pour Robert Bockstael

MARIA CHAPDELAINE



Le rôle de Lorenzo Surprenant, un des prétendants de Maria Chapdelaine, a été confié à François Coquereau, et celui de son oncle, Ephrem Surprenant, à André Soulodre. **MARIA CHAPDELAINE**, le roman de Louis Hémon, a été adapté pour la scène par Claude Dorge. Les billets de cette présentation des Caisses populaires du Manitoba sont en vente au guichet du Centre culturel franco-manitobain (233-8972) dès maintenant. **MARIA CHAPDELAINE** sera présentée du 1er au 9 février, avec relâche le 4 février.

À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

le lundi 28 janvier à 19h00

LES ECHOS DE LA RIVIÈRE ROUGE

dernière

LA FÊTE DE LA RETRAITE



Le père est invité à une fête célébrant la retraite de deux de ses amis pêcheurs sur glace.

Cette soirée se déroule dans la pure tradition des fêtes du bon vieux temps.

Réalisation:

LÉO FOUCAULT





Et voici, en avant-première, les 15 candidates au concours de la Reine

Voici donc les 15 candidates pour le concours de la Reine du Festival du Voyageur 1980. Assises, de gauche à droite: Liette Préjet (Mlle Centre chiropratique Provencher), Julienne Brémaud (Mlle Couture Motors), Jocelyne Dufresne (Mlle Supercrete), Johanne Préjet (Mlle Club de La Vérendrye) et Michelle Gervais (Mlle White's Foods).

Debout, de gauche à droite: Mona Lambert (Mlle Norwood Hotel), Jo-Anne Hochmann (Mlle L.T.D. Realty), Monique Tétrault (Mlle Agences D'Eschambault), Michèle Corbeil (Mlle Centre culturel franco-manitobain), Gisèle Painchaud (Mlle Assurances Painchaud), Nicole Poiron (Mlle Travel Lodge), Jozianne Carrière (Mlle Bazil Carrière Wholesale), Suzanne Ricard (Mlle T & M Facilities), Lise Turcotte (Mlle Banque Royale), Mariette Mulaire (Mlle Club des hommes d'affaires).

Les petites nouvelles

Un rappel

La rencontre dont le thème sera "La femme d'aujourd'hui" se tiendra samedi, à compter de 9 heures du matin, au Collège de Saint-Boniface, au 200, avenue de la Cathédrale. À noter qu'un service de garderie gratuit sera disponible toute la journée pour les bambins de 2 à 5 ans.

Des ateliers sur la nutrition

Le groupe de "Parlons alimentation" donnera des ateliers les 29 janvier, 5, 12 et 26 février, de même que le 4 mars. Ces ateliers consisteront en des films touchant la bonne nutrition pour les jeunes et pour les adultes. On parlera aussi des habitudes alimentaires et des mythes entendus à propos des "aliments-miracles". Aussi, les ateliers apprendront à ceux qui le souhaitent, comment perdre du poids. Un spectacle de marionnettes sera aussi présenté. Les goûters entre les repas sont un facteur important dans la diète quotidienne, alors on en parlera également. Le tout se passera au Centre communautaire Notre-Dame, 271 avenue de la Cathédrale. Les intéressés peuvent communiquer avec les organisateurs au no 233-7404.

À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

le vendredi 1er février à 19h30

GÉNIES EN HERBE



RRAINE CHANEL | LORRAINE MABON | JOHANNE LANDRY | LAURAINE DEM

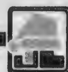




l'équipe de **Somerset** affrontera celle de **Saint-Claude**

Meneur de jeu: PIERRE D'AUTEUIL
Juge: JOCELYNE HULLEN
Réalisation: MARIE BENOIST-MARTIN





Le Bal du Gouverneur

La fête par excellence du Festival du Voyageur aura lieu le samedi 16 février à 17h30 au Centre culturel franco-manitobain, 340, boul. Provencher. L'approvisionnement du banquet sera effectué par le Winnipeg Inn et M. René Préfontaine sera Maître des Cérémonies. Vous serez chaleureusement accueilli par le crieur, M. Norman Dupasquier et les gardes, Messieurs Vincent Dureault et Noël Leclerc. M. Guy Cloutier et son orchestre vous assureront une soirée des plus agréables.

MENU

L'Omble du Chevalier à la façon des Gouverneurs *(Arctic Char)*
Tourtière festive, l'Oie rôtie angevinne *(Roast Goose)*
Chou rouge braisé, Pomme de tere fondante, Brocoli au beurre, Salade,
Fromage brie, Pain français, craquelin, Savarin des Barbus au rhum, Café/Thé/Digestif
Les vins sont gracieusement offerts par:
"ASSURANCES AURÈLE DESAULNIERS"
Le digestif est une gracieuseté de:
"McGUINNESS DISTILLERS LIMITED"

BILLETS: $27.50
disponibles
Festival du Voyageur
219 Provencher



FESTIVAL DU VOYAGEUR

du 16 au 24 février 1980, Saint-Boniface

"Coup de pouce"

jusqu'au 31 JANVIER 1980

WESCOTT FASHION

Vu l'agrandissement de notre usine et un surplus de ventes dans le vêtement spécialement pour dames, la jupe et le blouson, nous avons un besoin urgent de

25 OPÉRATRICES

pour machines à coudre industrielles, spécialement machines simples une aiguille, 2 aiguilles, machines "Overlock", "seamer sergers", "bartack". Nous sommes en mesure de fournir un entraînement sur ces machines à coudre. Toutes les personnes intéressées à devenir couturière sont priées de venir remplir une application à notre usine située:

167, ave Bannatyne
Téléphone: **943-6481**
Demandez - **John Ellis**

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

W9-1345 Service d'entretien ménager à l'aéroport de Regina (Saskatchewan).

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: assurer le service d'entretien ménager et de conciergerie à l'aéroport de Regina (Saskatchewan).

Date limite: le 6 février 1980

Dépôt: chèque visé de $50 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les personnes que l'appel d'offres intéresse sont invitées à une réunion qui aura lieu à 10h, heure locale, le 23 janvier 1980, dans la salle de conférence de l'édifice des opérations de l'aéroport de Regina. Elle y recevront les devis et pourront inspecter les lieux.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

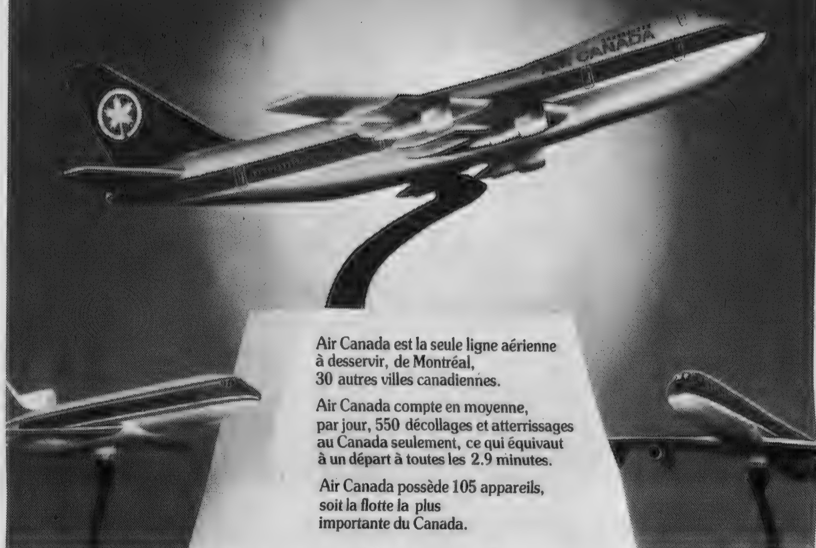
Pour de plus amples renseignements, appelez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur,
Région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Au Canada, aucune autre ligne aérienne n'est supérieure à Air Canada.

Incontestablement!



Air Canada est la seule ligne aérienne à desservir, de Montréal, 30 autres villes canadiennes.

Air Canada compte en moyenne, par jour, 550 décollages et atterrissages au Canada seulement, ce qui équivaut à un départ à toutes les 2.9 minutes.

Air Canada possède 105 appareils, soit la flotte la plus importante du Canada.

Air Canada ne craint pas les comparaisons avec les autres lignes aériennes canadiennes.

Plus que des mots, voici des faits

De Winnipeg à

Halifax
7 vols par jour, le premier à 3h55 et le dernier à 13h10.

Calgary
4 vols par jour tous sans escale; le premier vol à 7h10 et le dernier à 21h50.

Edmonton
4 vols par jour dont 3 sans escale; le premier vol à 8h20 et le dernier à 19h05.

Régina
2 vols par jour sans escale, à 8h20 et à 18h10.

Ottawa
au moins 11 vols par jour dont 3 sans escale à 8h40, 13h10 et 19h40.

Montréal
pour Dorval: au moins 11 vols par jour dont 1 vol sans escale à 17h05, et 1 avec une seule escale à 8h40. Pour Mirabel: au moins 2 vols par jour dont 1 vol avec une seule escale à 13h10.

Toronto
au moins 6 vols par jour tous sans escale, le premier à 3h55 et le dernier à 18h50.

Vancouver
4 vols par jour, dont 2 sans escale à 11h45 et 20h05. Le premier vol est à 7h10, le dernier à 20h05.

Cet horaire est sujet à changements sans préavis.

Et nous allons également à... Charlottetown, Fredericton, Gander, Moncton, Saint-Jean (N.-B.), Stephenville/Corner Brook, St-Jean (T.-N.), Sydney/Glace Bay, Yarmouth, Québec, Val d'or, Sept-Îles, Rouyn/Noranda, London, North Bay, Sault-Ste-Marie, Sudbury, Thunder Bay, Timmins, Windsor, Saskatoon, Victoria.

Ce coupon vous donne droit à un ensemble crayon-stylo Sheaffer d'une valeur de $15.

Une exclusivité de Budget pour les passagers d'Air Canada.

Il vous suffira de présenter ce coupon avec votre billet d'Air Canada, la prochaine fois que vous louerez une auto modèle compacte ou plus grand, chez Budget. Vous recevrez en retour un ensemble de crayon-stylo "White Dot" de Sheaffer d'une valeur de $15.

À tout comptoir Budget participant dans les aéroports canadiens. Un seul coupon par location. En vigueur du 1er janvier au 31 mars 1980.



Budget

N'hésitez pas à communiquer avec votre agent de voyage ou avec Air Canada, au 943-9361, pour obtenir tous les renseignements qui faciliteront vos déplacements d'affaires.

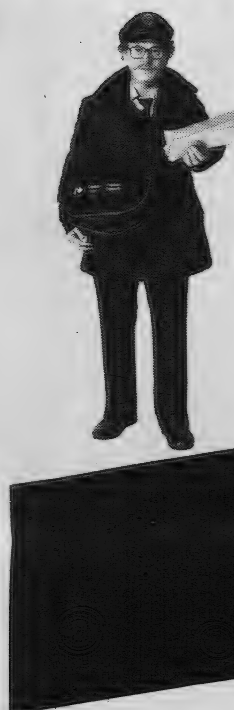


AIR CANADA

(CONSERVEZ CE GUIDE)

AVEZ-VOUS REÇU LE VÔTRE?

Si non, vous pourriez perdre votre droit de vote LE 18 FÉVRIER!



ELECTIONS CANADA

NOTICE OF ENUMERATION
AVIS DE RECENSEMENT

Canada Post
Postes Canada

FIRST PREMIÈRE
CLASS CLASSE
K1A 0M6
OTTAWA, ONT.

ELECTORAL DISTRICT/CIRCONSCRIPTION
KPSL VTROS

POLLING DIVISION NO./SECTION DE VOTE
E2A

This Notice confirms that your name appears on the list of electors for the polling division in the above mentioned electoral district at the pending federal election

Cet Avis atteste que votre nom figure sur la liste des électeurs de la section de vote de la circonscription précitée, à l'élection fédérale en cours

POLLING DAY will be on MONDAY, FEBRUARY 18, 1980
from: 9.00 a.m.
to: 8.00 p.m.

JOUR DU SCRUTIN le LUNDI 18 FÉVRIER 1980
de 9 heures à 20 heures

Your polling station will be located at or near/
votre bureau de scrutin sera situé au, ou près du
NKUT RHL MKRS

SEE BACK/VOIR VERSO

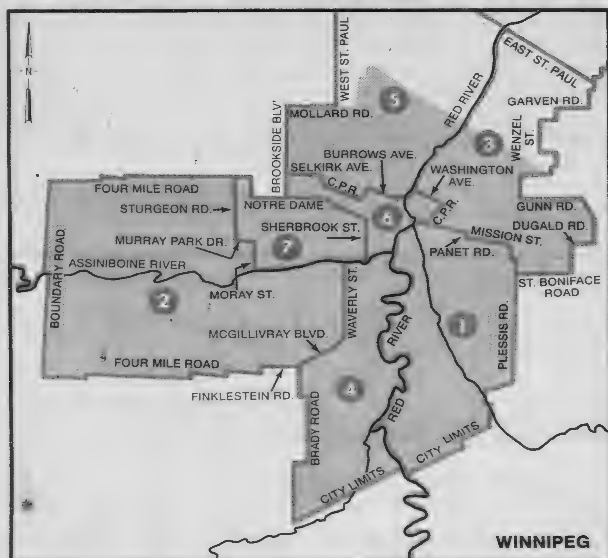
JEAN MARTIN,
205 PKRSTUV ST,
MTUSLK,
CANADA

SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE AVIS DE RECENSEMENT,

voici ce que vous devez faire:

1. Etudiez attentivement la carte-diagramme
2. Repérez la circonscription dans laquelle vous habitez en vous basant sur les rues qui en forment les frontières au nord, au sud, à l'est et à l'ouest
3. Prenez note du numéro dans le cercle rouge de votre circonscription
4. Téléphonez au numéro indiqué
5. Elections Canada vous dira comment faire ajouter votre nom à la liste électorale pour pouvoir voter

DANS QUELLE CIRCONSCRIPTION HABITEZ-VOUS?



1. St. Boniface Tél.: Winnipeg 257-4212
2. Winnipeg—Assiniboine 452-4848
3. Winnipeg—Birds Hill 669-5654
4. Winnipeg—Fort Garry 453-0346 ou 453-0361
5. Winnipeg North 632-7715
6. Winnipeg North Centre 943-8441
7. Winnipeg—St. James 772-9514

Si vous n'avez pas d'avis de recensement et habitez une des villes ou cités mentionnées ci-dessous, vous appelez (frais virés si nécessaire) au numéro de téléphone indiqué

AVEZ-VOUS QUALITÉ D'ÉLECTEUR?

Oui, si vous êtes citoyen canadien, si vous avez 18 ans et si vous résidiez au Canada le 31 décembre 1979. Si vous avez été correctement recensé lors de la dernière élection fédérale, vous devriez avoir reçu par la poste un avis de recensement. Cet avis est la preuve de votre inscription sur la liste électorale pour l'élection du 18 février.

VOICI POURQUOI VOUS POURRIEZ NE PAS AVOIR REÇU VOTRE AVIS DE RECENSEMENT

Depuis le 22 mai dernier...
- vous avez déménagé
- vous avez atteint 18 ans
- vous avez changé de nom
- vous êtes devenu citoyen canadien
- ou vous n'avez pas été recensé à la dernière élection générale.



ELECTIONS CANADA

Elections Canada est une agence non-partisane du Parlement fédéral chargée de la conduite des élections fédérales sous la direction du Directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel.

Ce guide de l'électeur est publié par le Directeur général des élections du Canada.

horaire de cbwft



SAMEDI

26 janvier

8:00 L'ÉCOLE DE SKI DE RANDONNÉE SUN LIFE
De Banff. Narrateur: Gaétan Montreuil.
8:30 PASSE-PARTOUT
Émission du ministère de l'Éducation du Québec.
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
Dessins animés.
9:30 LE CLUB DES CINQ
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
"Patin de vitesse extérieur". De ville de Laval. Championnat provincial classe B.
11:00 ALBATOR
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse.
12:00 VIVRE ET SURVIVRE
"Y'a toujours un boutre... sur l'océan Indien". Le périple de Ricciardi sur un boutre qui est un bateau non dirigeable et voguant où le vent le pousse.
13:00 BAGATELLE
Dessins animés.
14:00 CINÉ-JEUNESSE
Aladin et la lampe merveilleuse. Dessins animés réalisés par Jean Image. Musique: Fred Freid. Avec les Petits Chanteurs de la Maîtrise de l'ORTF. Un magicien d'Afrique se fait passer pour l'oncle du petit Aladin afin d'envoyer ce dernier quérir une lampe possédant des pouvoirs magiques (Fr.). **La Raison et la vérité.** Dessins animés.
15:30 UN REGARD S'ARRÊTE
Au Moyen-Âge, trois grands pèlerinages s'offraient à la vie spirituelle de la population occidentale: Jérusalem, Rome et Saint-Jacques-de-Compostelle. Cette série cherche à cerner et à mieux comprendre en parcourant ces chemins de Compostelle en dessinant, en peignant et en écoutant ou en faisant de la musique.
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Sabres de Buffalo rencontrent les Canadiens.
21:30 LES FAUCHEURS DE MARGUERITES
Feuilleton de Marcel Camus faisant revivre vingt ans de l'époque héroïque de l'aviation. Avec Bruno Pradal, Christine Wodesky, J.-Jacques Moreau et Philippe Rouleau (6e de 7).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 POLITIQUE FÉDÉRALE
23:10 CINÉMA
Complot de famille (Family Plot). Policier réalisé par Alfred Hitchcock, avec Barbara Harris, Bruce Dern, William Devane et Karen Black. Une vieille dame fait chercher un homme pour lui léguer sa fortune. Mais cet homme n'a pas la conscience tranquille et se croit poursuivi pour d'autres raisons. De là les tribulations et les étonnements du couple chargé de retrouver l'individu (USA 76).
01:10 CINÉ-NUIT
La Loi du milieu (Get Carter). Policier réalisé par Mike Hodges, avec Michael Caine, Ian Hendry et John Osborne. Un membre d'un gang criminel de Londres retourne à Newcastle, à l'occasion de la mort de son frère. Convaincu que celui-ci a été assassiné, il mène une enquête. La pègre locale s'inquiète et un chef de gang tente de la placer sur une fausse piste pour lui faire tuer un rival gênant (Brit. 71).

DIMANCHE

27 janvier

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 BOUT'CHOU ET CASSE-COU
Dessins animés.
9:30 PUISQUE LA TERRE NOUS APPARTIENT
Documentaire réalisé par Roger Bimpage, avec Valérie Andretto et Olivier Bujart. Procédé pour obtenir du papier recyclé à l'aide de vieux journaux. - Un poème de Prévert. - Images d'animaux dans la neige (dernière).
9:45 LES PÈLERINS
"Mahomet".
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 DE L'INTERNATIONALE À LA MARSEILLAISE
Réalisé par Henri de Turenne. Comm.: Serge Reggiani. Film historique à tendance communiste. Le Front populaire et sa formation au cours des années 30: les grèves, les congés payés, la révolte des gens qui ont faim.
12:00 OPÉRA UNICEF
14:45 D'HIER À DEMAIN
"Les Borges". Documentaire de l'ONF réalisé par Marilu Mallet.
16:00 LA SEMAINE VERTE
17:00 SECOND REGARD
Magazine de l'actualité religieuse.
18:00 HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information.
19:00 CHEZ DENISE
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Superstar. Animateur: Jacques Boulanger. Invité: Albert Millaire. Invitée-surprise: Edith Butler. Au programme: A. Millaire: "La Corneille", de Jean Lapointe; "la Dame aux cannettes", monologue de Clémence Desrochers; "le Romance du vin", poème de Nelligan; "Hommage à Jean Perreault", sa propre composition, en collaboration avec Cyril Beaulieu; "Chanson à jeun", de Jacques Brel et "le Souffleur" de Serge Reggiani. Edith Butler: "Marie Caissie" et "Paquetville". Dir. mus.: Cyril Beaulieu. Réal.: Aurèle Lacoste.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Violons d'automne. Trois personnages. Elle, Lui et l'Autre, essaient de vivre tant bien que mal une vie plutôt ambiguë qui évolue entre la fantaisie et la réalité. Elle et Lui qui, par jeu, se font croire qu'ils n'ont que vingt ans, devront composer avec l'Autre. Pièce de Jacques Languirand, interprétée par Huguette Oligny, Jean-Louis Roux et Georges Groulx. Réalisation: Richard Martin.
22:00 LES BEAUX DIMANCHES
Entre Six. Compagnie de danse de ballet classique, formée de Dominique Giraldeau, Fabienne Gosselin, Dorothée Jordan, François Beaulieu, Peter George et Pierre Lemay. Au programme: "Toccata", de Benjamin Britten, "Nonetto", de Bohuslav Martinu et "Proximities" de Johannes Brahms, avec l'Orchestre symphonique de Québec. Chorégraphie: Lawrence Gradus et Murray Louis. Réal.: Evelyn Robidas.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:50 SPORT-DIMANCHE
23:00 CINÉ-CLUB
Pauline et l'ordinateur. Comédie réalisée par Francis Fehr, avec Bernard Tricot, Jacques Attali et René Moreau. Pauline décide de faire du changement dans sa vie, elle quitte son ami, son emploi et entreprend un régime. Elle se rend compte de l'importance des ordinateurs lorsqu'elle s'adresse à des agences pour se trouver un nouvel emploi (Fr.).

LUNDI

28 janvier

9:00 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général".
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Anim.: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy, CKTM Trois-Rivières. "La Période post-natale".
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Monique Mercure et sa fille Michèle. Bricolage: tablier, coussins à rubans, coussins avec appliques, coussin arc-en-ciel et tricoteuse.
11:30 WICKIE
12:00 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
12:30 LES COQUELUCHES
Anim.: Dorothée Berryman et Raymond Accolas. Dir. mus.: Yvan Landry. Réal.: André Morin. Coord.: Henriette Grenier.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Raymond Archambault.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Québec. "La Retraite chez les fonctionnaires".
15:30 L'ÎLE AU TRÉSOR
"Un certain John Silver".
16:00 BOBINO
16:30 SIOCNARF
"Le Grand Pardon".
17:00 LA FEMME BIONIQUE
18:00 CE SOIR

Pierre D'Auteuil — François Riopel

19:00 "LES ÉCHOS DE LA RIVIÈRE ROUGE"
Fête de la retraite (dernière). Le père est invité à une fête célébrant la retraite de deux de ses amis pêcheurs sur glace. Recherche: Henri Létourneau. Dialogues: Donald Hétu et Claude Dorge. Réalisation: Léo Foucault.
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: croûte aux palourdes et flan aux abricots.
20:00 TERRE HUMAINE
Les policiers arrêtent Robin, afin de lui faire passer un interrogatoire suite aux vols commis dans les environs. Lysiane est convoquée également. Martin, inquiet, doit absolument voir un médecin le plus tôt possible. Pourquoi? Que dévoilera-t-il? Réal.: Yvon Trudel.
20:30 RACINES
(4e de 6). Kizzy a maintenant 16 ans. C'est une fille saine, vive et intelligente. Elle attend avec impatience la visite de Mlle Anne, la nièce du Dr Raynolds, sa meilleure amie d'enfance. Elle a bientôt l'occasion d'éprouver la solidité de ses liens d'affection. 1824 - Kizzy est maintenant la mère d'un jeune garçon auquel son maître confie l'élevage de ses coqs de combat. À l'occasion de la visite d'un noble "Sportsman", Kizzy rencontre Sam, son cocher. Elle trouve en lui un amant attentif mais elle refuse de l'épouser pour rester avec son fils.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/ SPORTS
23:20 JALNA
(11e de 13). Piers est inquiet au sujet de l'avenir d'Ernest et presse Renny de l'initier aux affaires de Jalna. Meg, pour sa part, décide de rentrer à Jalna.
0:20 CARCAJOU ET LE PÉRIL BLANC
Documentaire canadien réalisé par Arthur Lamothe. Narr.: Gaétan Barrette. Interprètes: Rolande Rock, des Indiens de la réserve St-Augustin et les familles Poker et Mistanapeau. "Pakuashipu". Les familles Poker et Mistanapeou installent un campement d'été sur le bord de la rivière St-Augustin.

MARDI

29 janvier

9:00 EN MOUVEMENT
"Abdomen". La féminité et la condition physique. Anim.: Monique Tremblay. Part: Suzanne.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Le Voleur... détective".
9:30 ANIMAGERIE
"Le Lièvre" (2e de 5).
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Psychologie", avec Bertrand Roy, psychologue.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Francine Grimaldi. Inv.: Pierre Paquette. Pierre Paquette nous entretient des personnes âgées, des femmes, des fleurs et de son passe-temps: le bricolage.
11:30 LES ENFANTS DU 47A
Prod.: London Inc. Television. "Cendrillon".
12:00 PAPA, CHER PAPA
"La Proposition".
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Roger Pilon. Réal.: Louise Charlebois.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Histoire du Québec contemporain de la Confédération à la Crise, de 1867 à 1929".
14:30 CINÉMA
Les Flèches brûlées (Flaming Feather). Western réalisé par Ray Enright, avec Sterling Hayden, Victor Jory et Barbara Rush. Des Indiens, sous la conduite d'un chef blanc mystérieux et insaisissable, pillent et incendient tout sur leur passage. Tex McLeod, dont le ranch a été détruit et le meilleur ami abattu, décide de se venger et de démasquer le dangereux criminel (USA 51).
16:00 BOBINO
16:30 MORDICUS
Films documentaires réalisés par Louis Ricard. Prod.: Les Films Cenatos. "Les Bandes dessinées".
17:00 LES PIERRAFEU
"La Leçon de pilotage".
17:30 TES FILLES ET MES GARÇONS
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
"L'idée fixe" (dern. de 2).
20:00 RACE DE MONDE
"Jos Connaissant".
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. "L'Accouchement sans douleur".
21:00 TÉLÉMAG
22:00 L'ÂGE DE L'ÉNERGIE
(3e de 13): "Le Prix de l'énergie".
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/ SPORTS
23:20 RENCONTRES
Inv.: Philippe Némo, philosophe. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Alain Grothé.
23:50 CINÉMA
Brannigan. Policier réalisé par Douglas Hickox, avec John Wayne, Judy Geeson, Mel Ferrer, Daniel Pilon et John Vernon. Le lieutenant Brannigan est envoyé à Londres par la police de Chicago pour en ramener un criminel. À son arrivée dans la capitale britannique, il apprend que le bandit a été kidnappé. Brannigan doit rechercher son homme et ses ravisseurs (Brit. 75).

MERCREDI

30 janvier

9:00 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général". La vie sédentaire habituelle. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Suzanne.
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
"Guérison d'un aveugle".
9:30 ANIMAGERIE
"Le Lièvre" (3e de 5).
9:45 TAM TAM
"Les Solutions multiples" (1re de 4).
10:00 PASSE—PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"À votre santé".
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Luc Durand. Inv.: Loulou. Bricolage: lampes.
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
12:00 ERREURS JUDICIAIRES
Drame réalisé par Jean Laviron. Scénario et dialogue: Jean Lauron et Me René Floriot. Avec Georges Claisse, Madeleine Robinson et Robert Dalban. "Un inculpé volontaire".
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mur.: Gaston Rochon. Réal.: Michel Gélinas.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Claude Routhier.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: un groupe de Beauharnais. Information: l'automobile après 65 ans, avec Ghislain K. Laflamme. Activités: les appliques.
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 COSMOS 1999
18:00 CE SOIR
19:00 EN ROUTE
Fera étape à Bruxelles. Animation: Denis Chagnon. Réalisation: Maurice Arpin.
19:30 À CONTREPOIDS
20:00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman.
20:30 CAROLINE
Téléroman de Marcelle Racine. "Croissez et multipliez-vous".
21:00 BEST-SELLERS
L'Aigle et le vautour. Adaptation française de "Once an Eagle". (5e de 9).
22:00 SCIENCE-RÉALITÉ
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/ SPORTS
23:20 REFLETS D'UN PAYS
0:20 CINÉMA
L'Emploi (Il Posto). Film réalisé par Ermano Olmi, avec Loredana Detto et Sandra Panzezi. Un jeune fils d'ouvrier rêve d'obtenir un emploi dans une grande société milanaise. Le hasard des examens requis pour le poste le rapproche d'une jeune fille de son âge. L'un et l'autre sont acceptés. Lui est d'abord nommé adjoint au portier, puis après la mort d'un employé de bureau, il se voit placé derrière un pupitre au dernier rang (It. 61).

JEUDI

31 janvier

9:00 EN MOUVEMENT
Exercices pour le troisième âge. Doit-on nécessairement engraisser avec l'âge? Anim.: Pierre Tessier. Part.: Chantal.
9:15 LES ORALIENS
"La Chambre parfumée".
9:30 ANIMAGERIE
"Le Lièvre" (4e de 5).
9:45 LES OUFS
Quatre marionnettes, Pouf, Zouf, Gnouf et Etouffe, vivent dans un monde imaginaire.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Les Cours d'éducation sexuelle", avec Louise Désaulniers, éducatrice-sexologue.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Benoit Marleau. Inv.: Jean Guilda, artiste. Il raconte ses débuts et les multiples facettes de son métier et nous permet d'admirer quelques pièces de sa garde-robe.
11:30 MONSIEUR ROSÉE
Les aventures d'un joyeux trio. Production tchécoslovaque. "Le Parapluie".
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Daniel Deschêsne. Réal.: Martin Gaudreault.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Bilan et prospectives dans le domaine de la consommation".
14:30 CINÉMA
Nous irons à Deauville. Comédie réalisée par Francis Rigaud, avec Louis de Funès et Jean Richard. Au mois d'août à Deauville, deux couples louent en commun une vieille maison dont le délabrement constitue le ressort dramatique le plus élaboré (Fr. 62).
15:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
Chansons, mini-comédies et marionnettes.
17:00 LES PIERRAFEU
"Le Métier de cascadeur".
17:30 NANNY
"Un prétendant pour Nanny".
18:00 CE SOIR
19:00 PROPULSION CTF
19:30 DU TAC AU TAC
Téléroman d'André Dubois. "L'Important, c'est l'image".
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAINE
Jeu-questionnaire animé par Yoland Guérard et Denis Bergeron. Réal.: Lisette LeRoyer.
20:30 LES GRANDS FILMS
L'Ombre des châteaux. Drame réalisé par Daniel Duval, avec Philippe Léotard, Albert Dray et Zoé Chauveau. Les membres d'une famille d'immigrants italiens vivent dans une masure installée sur le terrain d'une mine désaffectée. Les deux frères et leur soeur vivent dans l'espoir de s'exiler au Canada. Un malencontreux accident met fin à leur rêve de bonheur (Fr. 76).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/ SPORTS
23:20 CINÉMA
Au nom de la femme (The Feminist and the Fuzz). Comédie réalisée par Jerry Paris, avec Barbara Eden, David Hartman, Harry Morgan et Lulie Newnar. Un jeune policier et une jeune femme médecin convoitent le même appartement, denrée rare à San Francisco. Ils solutionnent le problème en le louant ensemble puisqu'il travaille la nuit et qu'elle travaille le jour (USA 70).

VENDREDI

1er février

9:00 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général". Où faire du ski de randonnée? Anim.: Monique Tremblay. Part.: Suzanne.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Centour-Passetour l'inventeur".
9:30 ANIMAGERIE
"Le Lièvre" (dern. de 5).
9:45 LES CONTES DE LA RIVE
"Une longue promenade" (1re de 2).
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"La Chiropratique", avec le Dr Roch Parent, chiropraticien.
11:00 PAYS ET PEUPLES
"La Grèce". Parcourant les vestiges de la Grèce antique, cette émission retrace les grandes périodes de l'histoire hellénique pour en arriver jusqu'à la Grèce d'aujourd'hui.
11:30 GASPARD ET LES FANTÔMES
Dessins animés. "La Ferme à Mathurin".
12:00 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
Documentaire réalisé par Fernand Dansereau. Narrateur: Michel Garneau. "La Maison réinventée: l'espace intérieur".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LES ATELIERS
De Montréal. "Le Forum des citoyens âgés". "Centre culturel de l'Est".
15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 LA LÉGENDE DES STRAUSS
Feuilleton en huit épisodes relatant la vie de la famille Strauss de 1824 à 1899. (7e).
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
Une page d'actualité manitobaine animée par Maurice Auger. Réalisation: Claude Boux.
19:30 GÉNIES EN HERBE
Jeu questionnaire mettant en lice les élèves des Écoles de Somerset et Saint-Claude
20:00 FRÉDÉRIC
"Chez les Gladu".
20:30 HORS SÉRIE
Gaston Phébus (Le Lion des Pyrénées).
21:30 À COMMUNIQUER
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/ SPORTS
23:20 CINÉMA
Mr Klein. Drame réalisé par Joseph Losey, avec Alain Delon, Jeanne Moreau, Francine Berge et Jean Bouise. (Fr. 76).
01:30 CINÉ-NUIT
Un homme libre. Drame réalisé par Roberto Muller, avec Gilbert Bécaud, Charles Gérard et Clotilde de Joanno. Convaincu que sa femme le trompe, un homme se plie aux conditions stipulées dans la demande de divorce. Il a huit jours pour quitter le foyer familial, et la liberté qu'on vient de lui accorder débouche sur une solitude qu'il ne peut supporter (Fr. 72).

Les petites nouvelles

Le vote par procuration

Certains électeurs auront la possibilité de voter par procuration lors de la 32e élection générale tenue le 18 février.

Le vote par procuration permet à un électeur de la même section de vote que la vôtre de voter pour vous, si vous prévoyez vous-même être absent ou incapable de le faire le jour de l'élection, à un bureau spécial de scrutin ou au bureau de votre président d'élection.

Vous pourrez voter par procuration si vous appartenez à l'une des trois catégories suivantes: 1. vous êtes pêcheur, marin, membre d'équipage d'un avion, d'une équipe de forestiers, d'une équipe topographique, prospecteur ou trappeur; 2. si vous possédez un certificat médical indiquant que vous êtes malade ou atteint d'une incapacité physique; 3. si, en tant qu'étudiant inscrit à plein temps au Canada dans une institution d'enseignement reconnue, vous êtes absent de votre domicile ordinaire.

Pour voter par procuration, vous devez d'abord suivre les procédures établies pour nommer comme votre "mandataire" un autre électeur inscrit dans la même section de vote que vous.

Vous et votre mandataire devez remplir une demande de certificat de procuration que l'un de vous deux devra présenter au président d'élection de votre circonscription, au plus tard à 22 heures le vendredi qui précède le jour du scrutin, soit le 15 février.

L'assistance-annuaire

Vous pouvez obtenir tous les renseignements nécessaires sur la façon d'obtenir et de remplir une formule de demande au bureau d'Élections Canada de votre circonscription. Vous pouvez en obtenir le numéro de téléphone en consultant les annonces publiées dans les journaux locaux ou en appelant l'assistance-annuaire de votre compagnie de téléphone et en demandant le numéro d'Élections Canada, suivi du nom de votre circonscription.

Si vous faites une demande de vote par procuration en raison de maladie ou d'incapacité physique, vous devez être en mesure de fournir un certificat d'un médecin qui exerce légalement, préparé sur papier à en-tête indiquant son adresse, son numéro de téléphone et attestant qu'il vous a personnellement examiné.

Les personnes qui seront absentes de leur domicile le jour ordinaire du scrutin devraient normalement voter à un bureau spécial de scrutin. Les bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts de midi à 20h00, les 9 février, 11 février et 12 février.

Si vous êtes incapable de voter le jour du scrutin ou à un bureau spécial de scrutin, vous pouvez voter au bureau de votre président d'élection du 4 février au 8 février inclusivement, et du 13 février au 15 février inclusivement, entre midi et 18h00 et entre 19h00 et 21h00. Seules les personnes qui ne peuvent absolument pas voter le 18 février ou à un bureau spécial de scrutin, peuvent ainsi exercer leur droit de vote dans le bureau de président d'élection.



Aurèle Campeau appuie *encore*
Robert Bockstael

Approuvé par l'agent officiel pour Robert Bockstael

Le mot des comités de parents



Chronique hebdomadaire, commanditée par la ***Fédération provinciale des comité de parents du Manitoba.*** Les comités de parents francophones rédigeront le contenu de cette chronique à tour de rôle, en relatant des bilans d'activités, et en exprimant des points de vue ou des opinions sur l'éducation française. Cette semaine, place ***à l'Association de l'école Précieux-Sang***

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DE L'ÉCOLE PRÉCIEUX-SANG

Dans la "Déclaration des droits de l'homme", adoptée il y a 20 ans par les Nations Unies, deux déclarations s'adressent directement aux enfants: "Tout enfant à droit à une éducation gratuite et à une éducation dans l'esprit de paix, de fraternité et d'amitié".

Alors c'est à nous les parents, les premiers éducateurs de nos enfants à collaborer avec nos éducateurs professionnels, pour nous assurer que l'éducation de nos enfants soit complète. Il est important donc de participer activement aux activités de votre association. N'hésitez pas á communiquer avec votre exécutif, nous avons besoin de vos idées et de vos opinions.

Remettons en pratique la devise des parents de la première Association: "exigeons que nos enfants nous parlent toujours en français".

C'EST NOTRE RESPONSABILITÉ.

Claudette Savard, présidente

CHEZ LES PARENTS:

Saviez-vous que:

- L'école Précieux-Sang a vu ses origines en janvier 1946.
- La première réunion de l'Association a eu lieu le 17 novembre 1946.
- Le premier exécutif de l'Association était composé de:
  Président: M. Henri Prud'homme
  Secrétaire: Mme A.M. LeMaire
  Trésorier: M. Gérard Boulet
  Aumônier: le R.P. A. Lemoine
- L'Association de l'école Précieux-Sang a vu beaucoup de crises et de luttes, en premier comme école séparée catholique et ensuite comme école publique.
- L'Association prélève des fonds pour aider les élèves: voyages-échange, comité culturel, annuaire, trophées, rubans "mérite", et une bourse annuelle aux finissants.
- L'Association a au moins deux réunions générales par année.



CHEZ LES PROFESSEURS:

- Le développement du secondaire français se concrétise par l'introduction de plusieurs nouveaux cours. En septembre 1980, la direction de l'école prévoit initier 7 nouveaux cours dans les domaines des sciences, des mathématiques et des affaires.
- Les élèves du Jardin, 1ère et 2e années participent régulièrement à un programme de perception et motricité. Les professeurs de classe, les professeurs d'éducation physique, l'administration et des élèves du niveau secondaire travaillent en équipe pour faire de ce programme un aide précieux au développement général de l'enfant.
- Plusieurs cours initiés par l'école sont offerts aux élèves du niveau secondaire. Ces cours sont:
  Photographie 205
  Bibliotechnique 205
  Loi canadienne 205
  Civilisation canadienne française 205
  L'homme et ses croyances religieuses 205
- Un bon nombre de professeurs travaillent au développement de nouveaux programmes à différents niveaux en collaboration avec le B.E.F.

CHEZ LES ÉLÈVES:

Saviez-vous que:

- Les élèves du niveau présecondaire préparent plusieurs activités durant le Festival du Voyageur, entre autres une soirée-spectacle présentée aux parents. Ceci comprendra un défilé de modes anciennes et danses folkloriques.
- **Les élèves du présecondaire et secondaire ont trois journées d'activités sportives durant l'année.**
- Un groupe de 25 élèves iront faire du ski à Jasper au cours de la semaine du 27 janvier.
- **Un voyage-échange pour élèves de 9e année de l'école Précieux-Sang et Richibouctou, Nouveau Brunswick se prépare.**
- Des élèves de la 3e et la 4e année correspondent depuis un an avec des petits Québécois de l'école Notre Dame de Pitié de la ville de Québec.
- **Un club de sérigraphie a été mis sur pied par le conseil étudiant senior. Ceci permettra au conseil étudiant de financer une partie de leurs activités de l'année.**
- Un comité culturel au niveau secondaire va bon train et s'engage à présenter aux autres étudiants et à la communauté diverses activités culturelles.
- **Comme dans le passé, les finissants serviront le "déjeuner aux crêpes" au C.C.P.S. durant le Festival du Voyageur. Bienvenue à tous.**
- Les élèves de l'école Précieux-Sang participeront au défilé du Festival.
- **Les mois de mars, avril et mai seront les mois de théâtre à l'école; les comités culturels présecondaire et secondaire présenteront plusieurs pièces de théâtre.**
- Le comité culturel secondaire envisage d'organiser une boîte à chanson au printemps.
- **Comme dans le passé les élèves ont participé à l'émission "Génies en herbe".**
- Parmis les nombreuses activités sportives, plus d'une trentaine d'élèves et de professeurs ont formé le Club de "Marathon" et s'entraînent régulièrement à la course.

Dessert à faible teneur

Il se passe quelque chose en hiver qui fait en sorte que sans s'en rendre compte, nous consommons un supplément de calories.

Source: Office canadien de commercialisation des oeufs



Pour plusieurs, ce malheur peut-être attribué à cet instinct primitif voulant que tous les animaux se couvrent d'une couche protectrice contre le froid, ou de ces vêtements encombrants pour camoufler une multitude de petits péchés. Cependant, pour perdre du poids, il n'est pas nécessaire de réduire le montant de nourriture consommée mais simplement les calories.

Il faut couper les sauces à la crème, les pâtes et servir ce dessert à faible teneur en calories réalisé grâce à des aliments véritablement pratiques et nutritifs dans leur état naturel comme les oranges et les oeufs.

Servez-vous une tranche de ce succulent dessert sachant qu'à 90 calories par tranche vous n'avez pas à vous tracasser pour les livres.

TARTE CHIFFON À L'ORANGE

1 croûte à tarte de 8 pouces de diamètre (faite à partir de biscuits émiettés
1/4 de tasse d'eau froide
2 cuillérées à thé de gélatine sans goût
1/4 de tasse de jus d'orange concentré non-sucré et solide
Sucre artificiel de sorte à compenser pour 2 cuillerées à table de sucre
5 oeufs, séparés
2 cuillerées à thé de pelures d'orange râpées
1/8 de cuillerée à thé de crème de tartre
1/2 cuillerée à thé d'extrait de vanille
1/2 cuillerée à thé d'extrait de brandy

Préparer la croûte.

Dans une petite casserole, saupoudrer la gélatine sur de l'eau froide. Ajouter le sucre artificiel, de façon à compenser pour 1 cuillerée à table de sucre, les jaunes d'oeufs et les pelures d'orange. Cuire à feu doux en remuant sans cesse jusqu'à ce que le mélange épaississe et puisse facilement recouvrir une cuillère (environ 5 minutes). Ne pas faire bouillir.

Refroidir en plaçant au réfrigérateur ou placer la casserole dans de l'eau froide jusqu'à ce que le mélange s'étire lorsqu'on le laisse tomber d'une cuillère.

Dans un bol moyen, battre le blanc des oeufs et la crème de tartre jusqu'à ce que le mélange devienne crémeux. Continuer à

TÉLÉVISEURS ET FOURS À MICRO-ONDES À VENDRE OU À LOUER
Tél.: 233-1863 | 171, rue Marion Saint-Boniface
CARMAN MOXLEY RENTALS LTD Aurèle Dupuis, prop.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ELECTRICITE
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

PAUL MUSIQUE
MUSIQUE ENREGISTRÉE POUR TOUTES OCCASIONS
Paul Fort - 247-8746

MARIAGES-FUNÉRAILLES-COLLATION DES GRADES
CORSAGES-CARTES DE SOUHAITS
PANIERS DE FRUITS

PARK FLORIST
400, avenue Taché (en face de l'hôpital Taché)
Fleurs envoyées partout dans le monde
Lucille et Yvonne Boulet Tél.: 247-3891

LA MAISON DU DISQUE
• DISQUES • CASSETTES • 8 PISTES
Tél.: 233-2169
313, rue Kenny (angle Marion)
Ouvert tous les jours de 10h à 18h
sauf le vendredi de 10h à 21h
La meilleure sélection de musique française dans l'Ouest.

Dépôt à court terme
13 3/4% 90 jours | 13 1/2% 180 jours | 13 1/4% 360 jours
Intérêt payable à échéance seulement - (minimum requit $500.00) - 8% intérêt sera payé si encaissé avant l'échéance.
TÉL.: (1) 736-2935

Caisse Populaire de La SALLE
Credit Union Ltd.
La SALLE, Manitoba R0G 1B0

POUR VOS SOIRÉES SOCIALES, RÉUNIONS, BANQUETS, "BEER GARDENS", ETC.
ADRESSEZ-VOUS À


Fournisseur d'aliments, bonbons, cigarettes ainsi que d'ustensiles, tasses et assiettes en plastique, serviettes en papier, etc.
MACHINES DISTRIBUTRICES DISPONIBLES
Louis et Gilles Marius, propriétaires de
VICTOR'S WHOLESALE LTD.
400, rue Marion Tél.: 233-1431
Saint-Boniface, Manitoba


SERVICES DE GESTION-CONSEIL
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
Programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise
Séance d'information
A l'intention des propriétaires et dirigeants de petites entreprises
Si vous êtes propriétaire ou dirigeant d'une petite entreprise ou si vous songez à le devenir, venez assister à une soirée d'information. Vous saurez alors quel programme d'aide gouvernementale peut répondre à vos besoins. Pour plus de détails, veuillez communiquer avec M. RAYMOND GAGNÉ au 233-6791.
Renseignez-vous sans frais
Endroit – CLUB NORET, SAINT-MALO
Date – le 31 janvier 1980 de 19h30 à 21h
N.B.: Des soirées semblables sont planifiées pour Saint-Boniface et les régions de Sainte-Anne et Notre-Dame-de-Lourdes dans le futur.
LE DIRECTEUR
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
851, boulevard Lagimodière
Saint-Boniface, Manitoba
J'assisterai à la séance d'information
à .... le ....
Nom ....
Adresse ....
.... Tél. ....
This service is also available in english.

en calories

battre en ajoutant graduellement l'autre cuillerée à table de sucre artificiel et les extraits. Battre jusqu'à consistence mais afin que les blancs d'oeufs ne sèchent pas.

Verser le mélange, épaissi à l'orange sur les blancs d'oeufs battus en les mélangeant bien. Recouvrir la croûte et placer au réfrigérateur pendant environ 1 heure.

CROÛTE À PARTIR DE BISCUITS ÉMIETTÉS

1 tasse de miettes de biscottes hollandaises (environ 7 biscottes)
1 cuillerée à thé de cannelle
3 cuillerées à table de beurre fondu
Sucre artificiel de sorte à compenser pour 2 cuillerées à table de sucre

Faire chauffer le four à 350°F.

Bien remuer les ingrédients jusqu'à ce qu'ils soient bien mélangées. Taper la pâte dans une assiette à tarte de 8 pouces de diamètre. Faire cuire pendant 10 minutes et refroidir avant d'ajouter le contenu.

Pour 6 portions de 235 calories chacune.

Variante: Chiffon à l'orange.

Ne pas préparer la croûte et verser le contenu directement dans 6 soucoupes à dessert individuelles. Refroidir.

Pour 6 portions de 90 calories chacune.

Envoyez un



"Coup de pouce"

jusqu'au 31 janvier 1980

Francofonds: critères de distribution

OBJECTIF

Ce programme d'aide encourage et appuie l'élaboration, la mise sur pied et l'exécution de projets et d'activités qui permettent aux groupes francophones de promouvoir l'épanouissement du fait français au Manitoba.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les projets à court terme ainsi que les activités spéciales ont la préséance, mais les projets de développement et les projets à long terme, dont les objectifs et les échéances sont clairement définis, peuvent aussi être subventionnés. L'aide à l'égard de ces projets et activités ne sera toutefois accordée que pendant l'année financière au cours de laquelle ils ont lieu; et, dans aucun cas, FRANCOFONDS n'envisagera de financer un projet ou une activité à 100 p. cent pas plus qu'il ne s'engagera à tout financement ultérieur. Le groupe devra démontrer comment une contribution venant de FRANCOFONDS ne créera aucune dépendance sur FRANCOFONDS à moyen ou à long terme. À la fin de son exercice financier (31 décembre) FRANCOFONDS, par l'entremise de ses comptables, établira le montant d'argent disponible pour distribution. Ce montant sera publié par l'entremise des média franophones.

ADMISSIBILITÉ

Tout groupe de francophones qui s'est volontairement associé à des fins non lucratives et qui est démocratiquement constitué peut recevoir une contribution de FRANCOFONDS. Le groupe devra rencontrer les conditions suivantes:

CONDITIONS

Afin que les responsables de FRANCOFONDS puissent évaluer l'admissibilité des demandes au programme d'aide aux groupes, les requérants doivent rencontrer les conditions qui suivent:

1. Il leur faut décrire le projet ou l'activité en donnant tous les renseignements pertinents, sans oublier les frais à payer et le calendrier des opérations. De plus, les requérants devront démontrer qu'ils peuvent mener à bien le projet ou l'activité conformément à l'exposé de la demande.
2. Il leur faut démontrer que les ressources à leur disposition sont insuffisantes et indiquer auprès de qui ils ont fait d'autres demandes avec indication de la réponse reçue. Toutes recettes prévues doivent également être déclarées.
3. Il leur faut prouver qu'ils ont reçu l'appui moral ou financier du groupe ou de la collectivité à desservir. Cet appui peut se traduire par des dons en espèces ou en nature, par des services bénévoles, par des prêts de locaux ou autre façon.
4. Il faut que l'organisme bénévole qui doit réaliser le projet démontre que le requérant a été dûment mandatés à demander cette aide financière en son nom.
5. Les objectifs ou les buts du projet ou de l'activité doivent être clairement définis et correspondre aux objectifs de l'organisation bénévole présentant la demande. Le demandeur doit également indiquer clairement par quels moyens il se propose de mesurer les résultats du projet ou de l'activité en regard des objectifs ou des buts fixés.
6. Les requérants devront démontrer qu'ils ont été dûment constitués en société sous le régime d'une loi fédérale ou provinciale (ou qu'ils comptent le devenir) et qu'ils se sont bien conformés à la loi qui les régit ou toutes autres exigences légales.

   Note: Pour les groupes qui ne rencontrent pas ce critère, il sera toujours possible de faire "parrainer" leur projet par un organisme reconnu auprès du Ministère du Revenu National, ex: un organisme enregistré au Ministère ou encore une Municipalité.
7. Ils doivent remplir une formule de demande et la faire parvenir à FRANCOFONDS assez longtemps avant l'activité pour que FRANCOFONDS ait le temps de l'étudier et de prendre une décision. Le délai minimum prévu sera de huit semaines.
8. Si le groupe reçoit une aide financière pour la production de matériel documentaire, tel les publications, les films, les bandes magnétiques, les diapositives, les rapports de recherche, il doit accepter de rendre ce matériel accessible au grand public.
9. Le groupe doit faire mention de l'aide financière reçue de FRANCOFONDS. La méthode ainsi que le contenu de cette mention seront déterminés au cours des discussions entre le requérant et FRANCOFONDS.
10. Le groupe doit présenter un rapport, au plus tard deux mois après la réalisation du projet. Ce rapport doit comprendre une description des activités qui ont eu lieu, le nombre de participants au projet, un état financier complet, une évaluation du degré de réussite ou d'échec du projet par rapport aux objectifs et aux buts qui avaient été fixés, ainsi que tout autre renseignement pertinent.
11. L'aide financière ne sera accordée que pour les frais administratifs directement reliés à un projet ou à une activité particulière et ne faisant pas partie des frais ordinaires d'administration de l'organisation qui présente la demande.
12. Le requérant qui ne se conformerait pas à une des exigences #9, 10, 11, verrait toute demande ultérieure inadmissible.
13. À la demande de FRANCOFONDS un représentant du groupe devra être prêt à rencontrer le comité de sélection ou le conseil d'administration pour présenter toute information additionnelle requise.
14. Le groupe devra accepter que FRANCOFONDS publie la description de leur projet ainsi que le montant d'argent qui leur a été accordé.
15. Le conseil d'administration discutera avec le requérant au sujet des modalités du transfert des argents.
16. La décision du conseil d'administration est finale.

LA SÉLECTION DES PROJETS

Un comité ad hoc composé d'un minimum de cinq personnes sera formé. Trois directeurs du conseil d'administration de FRANCOFONDS siègeront à ce comité.

Son président sera le secrétaire-trésorier de FRANCOFONDS. le comité aura la charge d'étudier toutes les demandes d'aide financière qui parviendront à FRANCOFONDS et d'en faire rapport ainsi que ses recommendations au conseil d'administration.

DATE LIMITE

À moins de circonstances extraordinaires, toute demande auprès de FRANCOFONDS devra être faite avant le 28 février et le comité de sélection fera ses recommendations au conseil d'administration avant le 31 mars suivant.

Pour des renseignements sur les critères de distribution ou pour obtenir une formule de demande, veuillez signaler 237-5852 ou écrire à:

FRANCOFOND$

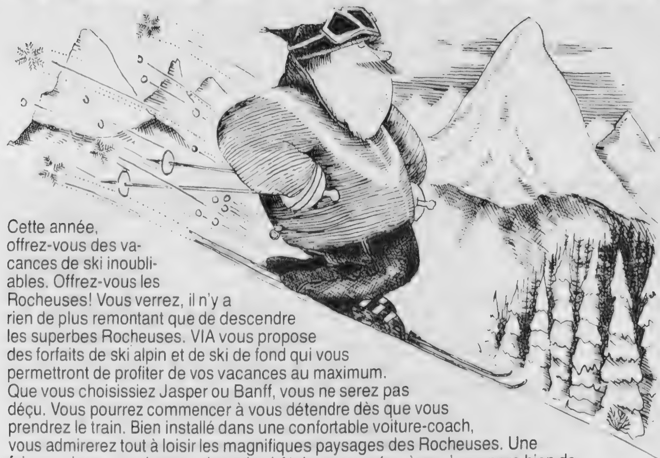
193, rue Dumoulin, St-Boniface (Manitoba) R2H 0E4



On s'affiche en français

Quand on est francophone et qu'on se balade dans Winnipeg, cela fait toujours très plaisir de voir, de temps à autre, des grands panneaux d'affichage couverts de français. En général, ils sont dûs à la générosité du gouvernement fédéral. Sur la photo, prise rue Main près du pont Norwood, c'est au tour de la Société d'État Radio-Canada de s'afficher en français chez les anglais.

Venez skier dans les Rocheuses.



Cette année, offrez-vous des vacances de ski inoubliables. Offrez-vous les Rocheuses! Vous verrez, il n'y a rien de plus remontant que de descendre les superbes Rocheuses. VIA vous propose des forfaits de ski alpin et de ski de fond qui vous permettront de profiter de vos vacances au maximum. Que vous choisissiez Jasper ou Banff, vous ne serez pas déçu. Vous pourrez commencer à vous détendre dès que vous prendrez le train. Bien installé dans une confortable voiture-coach, vous admirerez tout à loisir les magnifiques paysages des Rocheuses. Une fois sur place, vous logerez dans des hôtels renommés où on s'occupera bien de vous. Laissez-vous tenter. Venez skier dans les Rocheuses avec VIA. Pour renseignements et réservations, communiquez avec un agent de voyages ou le bureau des ventes VIA.

Forfaits de ski alpin et de ski de fond à Jasper

Ces forfaits comprennent:
• transport ferroviaire • transport terrestre, de la gare de Banff au Tonquin Inn, aller-retour • 5 jours et 6 nuits au Tonquin Inn (du dimanche soir au samedi matin inclusivement) • 5 petits déjeuners et 5 dîners au Tonquin Inn • *ski à Marmot Basin (usage du remonte-pente gratuit et illimité pendant 5 jours) • *transport quotidien entre le Tonquin Inn et Marmot Basin

**Ces avantages ne sont pas inclus dans le forfait de ski de fond.*

Depuis Winnipeg:
prix par personne,
à raison de deux adultes par chambre:

ski alpin	**$335.00**	**$180.00****
ski de fond	**$265.00**	**$130.00****

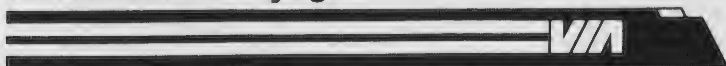
***Enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents.*

Forfait de ski alpin à Banff

Ce forfait comprend:
• transport ferroviaire • transport terrestre, de la gare de Banff jusqu'au Banff Springs Hotel, aller-retour • 6 nuits au Banff Springs Hotel (du dimanche soir au vendredi soir inclusivement) • transport quotidien entre le Banff Springs Hotel et les pentes de ski • remonte-pente gratuit pendant 5 jours au Sunshine, au Lake Louise et au Mount Norquay • 5 jours de ski avec un instructeur ou 5 jours de ski avec un guide de la région • 5 petits déjeuners très consistants • accès au club de santé (piscine olympique intérieure et sauna) • sessions de conditionnement physique tous les jours • activités sociales (banquet, danse, etc.)

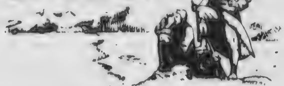
Depuis Winnipeg: $400.00
prix par personne,
à raison de deux adultes par chambre.
(Du 6 janvier au 1er février 1980. Tarifs postérieurs sur demande).

l'invitation au voyage



Envoyez un "Coup de pouce" à La Liberté!

LE CLUB
LA VERENDRYE



614, rue Des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD.
REPRÉSENTANT JOHN DEERE - VENTES ET SERVICE
"Nothing runs like a Deere"

Tél.: 256-4321
Ed. Guertin



Lot 149,
chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Man.

explorations

Le Conseil des Arts désire que le plus de monde possible s'intéresse aux arts et à la culture, et découvre et apprécie notre patrimoine. Si vous avez un projet en ce sens, qui soit imaginatif et novateur, adressez-vous à Explorations.

Explorations subventionne ce type de projet sur recommandation de ses comités régionaux. Ses concours sont ouverts aux individus, groupes ou organismes canadiens.

Pour obtenir renseignements et formules de demande, écrivez-nous, en joignant à votre lettre une brève description de votre idée et toute indication biographique utile.

Prochaines dates limites: 1er mars.
1er juin.

Programme Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Programme mis en oeuvre par le Conseil des Arts du Canada



"Montrez votre macaron"



Aline Morin appuie encore
Robert Bockstael

Approuvé par l'agent officiel pour Robert Bockstael

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

Un nouveau secrétaire-trésorier



M. Michel Lachiver, professeur à Saint-Adolphe, est le nouveau secrétaire-trésorier à l'exécutif de La Société franco-manitobaine. Il comble le poste laissé vacant par **M. Jean-Paul Gobeil.**

M. Lachiver, qui est natif de Saint-George, détient un baccalauréat en éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface et a été actif, entre autres, à l'Institut pédagogique, chez les Éducateurs franco-manitobains, chez les Danseurs de la Rivière-Rouge, à Mélo-Mani, et au sein de l'ACLE-0 (camps liturgiques).

ACTUALITÉS

- **Janine Tougas, agent de développement à la S.F.M.**, était une des personnes-ressource à **L'IMMERSION EN PLEIN ESSOR**, conférence qu'avaient organisée les Éducateurs franco-manitobains et qui se tenait au "Ramada Inn", à Winnipeg, les 17 et 18 janvier dernier.
- **Marcelle Lemaire, conseillère à l'exécutif de la S.F.M., et Norman Dupasquier, agent d'information**, représentaient l'organisme à la soirée qu'ont organisée, le 18 janvier dernier, le C.C.F.M. et le 100 NONS pour rendre hommage aux artistes franco-manitobains, Nicole Brémault, Marie Patenaude et Mark Kolt, lauréats au Festival de la chanson de Granby 1979.
- **Le 15 janvier dernier, la directrice générale de la S.F.M., Marie Déquier** rencontrait Martial Fontaine, agent de développement social pour le bureau provincial du Secrétariat d'État à Winnipeg. On y a discuté des prévisions budgétaires de la S.F.M. pour l'année fiscale 1980-1981.
- **Monsieur Roger St-Louis** de la Direction des affaires de la francophonie hors Québec au Ministère des affaires intergouvernementales du Québec était de passage à Saint-Boniface le 16 janvier dernier. Il a rencontré Marie Déquier et Denis Poirier de la S.F.M. On y a discuté du dossier d'entraide Québec - S.F.M.
- **L'ouverture officielle des nouveaux bureaux de la S.F.M.** aura lieu dimanche, le 10 février prochain, à 14h. Tous les Franco-Manitobains sont cordialement invités.

ANNONCES

BONSPIEL PROVINCIAL DE LA S.F.M.

Endroit: Notre-Dame-de-Lourdes
Dates: le 1, 2, 3 février 1980
Heures: vendredi, le 1er février, à 19h30
samedi, le 2 février, toute la journée
dimanche, compétition des finalistes
Prix d'inscription: $40.00 par équipe
Ceci inclut: "bonspiel" - inscription, banquet (le samedi à 17h30), danse (le samedi à 20h30).

La S.F.M. remettra des prix aux gagnants des trois catégories.

Si vous êtes intéressés à participer à ce "bonspiel", s'il vous plaît, contactez:

Adrien Dufault
à Notre-Dame-de-Lourdes
au 248-2062 (bur.)
ou
au 248-2227 (rés.)

Gertrude Mousseau
à la S.F.M.
au 233-4915 (bur.)

Le Centre de ressources de l'enfant et de la famille de Norwood

offre une expérience éducative, en français, aux enfants d'âge préscolaire (2-1/2 à 5 ans) et à leurs parents.

QUOI: rencontres hebdomadaires permettant
(1) aux enfants de participer à des activités dans une atmosphère de jeu et de socialisation
(2) aux parents d'observer les enfants dans leurs activités et d'échanger avec les autres parents présents sur la croissance et l'éducation de leurs enfants
OÙ: au Centre même, situé au 115 de la rue Horace à Saint-Boniface
QUAND: les mardi de 9h30 à 11h30 à compter du 26 février
DURÉE: dix semaines
COÛT: $2.00 par session

Pour plus d'information, communiquez avec **Diane Fontaine (233-0996)** ou **Berthe Dirren (237-1165)** ou au **Centre de ressources (233-8052)**.

JOURNÉE JEUNESSE À SAINT-MALO

(organisée par les jeunes en collaboration avec des organisations adultes, le tout coordonné par Pierrette LaRoche).

PROGRAMME

10h30 **Messe rythmée à l'église de Saint-Malo**
11h45 **"Dîner-amitié" à la salle Iberville avec conférencier invité, Bille Beaudry, c.s.v.**
13h00 **Jeux sur glace à l'aréna**
- compétitions de hockey et de ballon-balais entre équipes de filles et de garçons
- courses d'obstacles entre équipes de parents et d'élèves

20h00 **Soirée-cabaret "Une gamme de jeunes" à la salle Iberville**
- une vingtaine de jeunes présenteront des chansons et des sketches
- un "vin et fromage" et des rafraîchissements seront servis.

Cordiale bienvenue à partager cette journée avec nous.

Les Va-Nu-Pieds

d'après un roman écrit par Madeleine Laroche

Chapitre XVIII

Les trois filles s'approchèrent de la lampe. L'une pour mieux voir l'ourlet de la robe qu'elle finissait de coudre, les deux autres pour éclairer les nappes qu'elles brodaient. Tant qu'à Marie, elle s'asseoya dans sa chaise berceuse près de la porte ouest qui donnait sur la rivière. Marie n'avait pas besoin de lumière pour faire son tricot tant elle avait l'habitude de ce travail. Cependant, elle prit un moment pour recueillir ses souvenirs et établir un rythme avec ses aiguilles.

- Père Mathieu était déjà dans ce pays quand nous sommes arrivés. Il était bien à l'aise, car il était fils unique et ses parents avaient de l'argent. En France, il avait étudié la loi, mais il préférait l'aventure aux gros livres. Un dimanche, le Père Lecoz que vous avez connu, est allé parler dans la cathédrale de Quimper, en vue de recruter des Français catholiques intéressés à la culture, pour la paroisse qu'il desservait près de la rivière Tortue. Il disait de cette rivière;

- Elle ressemble beaucoup à notre rivière l'Odet. Elle est bordée de bois et de prairie. Le terrain est excellent pour la culture, et la chasse dans les environs est dépareillée.

C'en était assez pour emballer Christian Mathieu qui fit ses bagages et se rendit au Havre où il embarqua sur le premier navire qui partait pour le Canada.

Il était fort et vaillant et avait assez d'argent pour se payer des "engagés". En un rien de temps, il avait cent hectares en culture et une coquette maison neuve... mais pas de femme. Un jour, il fit une visite de politesse chez les Fauche, et tomba du même coup, amoureux de Sylvie Quintin, leur jolie bonne. Sylvie était bretonne, comme lui, mais il y avait une différence d'âge, car elle n'avait que vingt ans et lui, trente-cinq.

Les amoureux se marièrent et ils étaient vraiment heureux. Même si Sylvie n'avait pas une grosse santé, elle était dégourdie et fine, et Mathieu ne cessait pas de la louanger.

Elle venait nous voir souvent, et elle apportait des gâteries pour vous autres et on parlait en breton quand ça nous disait tout en buvant le café fort qu'elle aimait tant. Ah, les bons moments que nous avons passés ensemble. Marie se tut un instant, savourant les doux souvenirs. Puis son visage s'assombrit.

- Sylvie et Christian n'avaient pas d'enfant quand au printemps de 1918 la région fut frappée par la grippe espagnole, mais elle était enceinte, et jamais aucun enfant ne fut plus désiré que celui-là.

La grippe espagnole était une maladie qui ne pardonnait pas, ou rarement. Par exemple, nous avons fêté le Mardi Gras avec la famille Olivier; tous étaient bien portants à la fête. Pourtant, à Pâques, il manquait le père, deux fils et une fille, tous victimes de la grippe.

Personne ne connaissait de remède à cette maladie. Certains avalaient de pleines bouteilles d'huile de ricin, d'autres se faisaient des "grogs" de whisky, et d'autres encore brûlaient du goudron et du soufre.

Les gens de l'époque s'oubliaient pour s'entraider du mieux qu'ils pouvaient. Les femmes apportaient du pain frais et du bouillon aux malades et restaient souvent pour soigner, faire le ménage et la lessive.

Les hommes allaient faire le train pour les familles affligées, et restaient pour ensevelir le mort et chercher le curé et le docteur. C'est ainsi que votre père est allé un soir de mars, faire le nécessaire pour Christian Mathieu, malade depuis quelques jours. Papa ne revint qu'au petit matin et il avait l'air nerveux et inquiet.

- Vite, dépêches-toi. Il faut retourner au plus vite, qu'il m'a dit.

- Christian est plus mal? lui ai-je demandé.

- Pas Christian, c'est Sylvie qui file du mauvais coton.

Tu étais bien petite Vivi, mais j'ai du te laisser en charge d'Yves qui n'avait que quatre ans et de toi, Ginnie qui n'était qu'un bébé. Je me souviens qu'en m'habillant je te faisais des recommandations.

- Fais attention au feu. Tu donneras du pain et du lait à ta petite soeur quand elle aura faim. N'emploie pas de couteau - déchire le pain avec tes mains. Tu mettras la petite sur le pot. Attention au feu. - Ne le laisses pas mourir, mais ne mets qu'une bûche à la fois. Tant de responsabilités pour une fillette de six ans!

- Nous sommes partis, votre père et moi, juste à l'aube. Il n'y avait pas assez de neige pour le traîneau, et papa avait attelé le gros Bill à la charrette. Ce n'était pas une promenade de plaisance, car la route était gelée dur et le gros Bill était paresseux. Papa l'a fouetté tout du long - ce qui m'étonnait, car Papa n'aime pas maltraiter les chevaux.

Quand nous sommes entrés, il n'y avait pas de bruit, sauf le craquement du bois dans le poêle. Christian était allongé sur le canapé du salon et Sylvie dans le lit de la chambre à coucher. Je vis que Christian avait le souffle court, mais un coup d'oeil sur Sylvie confirma mes pires craintes. Elle ne respirait plus. Dans son ventre, il n'y avait plus de mouvements. Alors je me suis dépêchée pour faire sa toilette avant qu'elle ne raidisse.

Marie se leva, se versa une tasse de thé, tout en se frottant la gorge. Elle s'assit, et d'une voix plus ferme, elle continua.

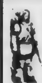
- Votre père est allé avertir ton père, Annik, qui, à son tour, est parti chercher le curé et le médecin. Durant ce temps, j'essayais de faire boire du bouillon chaud au père Mathieu, mais il était presque inconscient et ne s'éveillait que pour dire qu'il avait froid, bien que je l'avais bordé de fers chauds et d'édredons.

Vers quatre heures, Tonton amena le



Dr André Lachance appuie *encore*
Robert Bockstael
Approuvé par l'agent officiel pour Robert Bockstael


"Montrez votre macaron"


VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL
LOCATION DE VOITURES
...à la journée, à la semaine.
au mois, à l'année.
366, rue Marion
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

DON'S BAKERY
Steinbach, Manitoba

- Pain frais tous les jours
- grande variété de pâtisseries

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer Co. Ltd.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

SERVICE-MAISON DE CONFIANCE
Billinkoff's
Poutres, poteaux, bois de charpente, produits asphaltés, contreplaqué, panneaux à murs, produits créosotés, portes et châssis.
ADRESSEZ-VOUS EN FRANCAIS À:
FERNAND ROBIDOUX ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

EMONDS ROOFING & SIDING CO. LTD.
- Isolation des maisons: Greniers, murs et sous-sols
- Recouvrements d'aluminium et de vinyle
Demandez une évaluation gratuite en appelant au no 247-3247
Noël Emond, Gérant
90, av. Braemar,
Saint-Boniface, Man. R2H 2K5

Tél.: (233-1666)


411, rue Marion, Winnipeg
Steak, Pizza, spaghetti
Air climatisé - restaurant licencié
lundi au vendredi: 11 h à 02 h 00
samedi: 16 h à 02 h 00
dimanche et jours fériés: 16 h à 24 h
Livraison gratuite à domicile, sur commande de plus de $10.00, dans un rayon de 2 milles.

Le Père Mathieu

prêtre. Il n'avait pas pu rejoindre le medecin. M. l'Abbé était fourbu de fatigue, car il avait passé la nuit et la journée à administrer des malades de la région. Après avoir donné l'extrême onction à Sylvie et à Mathieu qui ne semblait pas en mener large, il vint dans la cuisine pour boire le grog que je lui avais préparé et il dit.

- Ce serait mieux de la mettre au froid. Le cimetière (la côte de sable) est comme du ciment après la fonte et le gel. Le Père Leclerc a essayé de creuser la fosse pour le jeune Dumontier, et il dit que même avec son pic, il n'arrive pas à faire un trou assez grand pour enterrer un moineau! Il nous faut une pelle mécanique. Je crois qu'il en a une à Neepawa. J'irais voir demain s'il y a moyen de l'emprunter.

Sur l'entrefait, entra Jean-Paul Legros qui était venu offrir ses services. On décida qu'il serait plus utile en rapportant le curé au presbytère. Tonton et Papa transportèrent Sylvie sur la véranda entourée de moustiquaire. Je la recouvris d'une couverture de laine, et comme si c'était pas assez, je l'enveloppa d'un édredon.

Ç'avait été une journée chargée de désespoir, et j'avait hâte de sortir de cette maison de malheur. Aussitôt que j'ai pu, je suis parti à la course pour aller vous retrouver. La lune se levait, il faisait un froid cuisant et je courais pour me réchauffer. Ma pélerine n'était pas assez chaude et mes bottines étaient trop minces pour me protéger du sol raboteux et de la glace coupante. Je me rappellerai toujours m'être arrêtée un instant pour reprendre le souffle, et à cet instant,

j'entendis des loups et les renards japper et hurler. Pas très brave, je repris ma course, et avant longtemps, je vis ma maison éclairée. Tu avais allumé la lampe Vivi, tu avait eu le bon sens d'allumer la lampe. Et tu avais aussi gardé le feu et pris soin des petits - une gamine de six ans!

Pendant ce temps, Tonton était allé rejoindre tante Marianne qui venait de mettre votre cousine Luce au monde.

- Je reviendrai aussitôt que possible, avait-t-il dit à votre père. Ce qu'il fit d'ailleurs, en même temps que ton père revenait de l'étable du père Mathieu.

En entrant, grande fut leur surprise, car devant la table où reposait Sylvie, père Mathieu était assis sur une chaise de rattan.

- Mais que fais-tu là?, demandaient les hommes horrifiés. Tu veux attrapper la crève?

Père Mathieu n'était vêtu que d'une chemise de nuit et de savates.

- Si, répondit-il, je veux crever.

- Allons Christian, ce n'est pas catholique ce que tu dis là.

- Ce n'est pas catholique d'avoir mis ma belle Sylvie dehors! Laissez moi, mes raisons de vivre sont mortes

Que dit-on devant tant de chagrin? Papa et Tonton l'ont entraîné dans la maison, lui ont donné un grand coup de whisky en lui répétant:

- Ton temps n'est pas encore venu pauvre vieux. Nous prendrons bien soin de toi, tu vas voir.

Père Mathieu était assez bien pour mettre son manteau à queue et son chapeau haute forme pour les funérailles de sa Sylvie. Mais il n'a jamais été le même.

Il vendit sa ferme et sa maison, ne gardant qu'un lopin de terre où il se construisit la misérable cabane qu'il habite toujours. Votre père et moi avons juré de veiller sur lui, et c'est ce que nous faisons.

C'était le temps de retirer les bocaux. Ceci, les filles le firent en silence, car l'histoire de Marie les avait profondément touchées. Après un petit "bonsoir" elles montèrent à leur chambre, laissait Marie dans sa berceuse, tricotant, perdue dans ses souvenirs.

Philippe LAVACK
Directeur Général

SALON MORTUAIRE
Desjardins

357, RUE DES MEURONS ST-BONIFACE, TEL.: 233-4949

Audiences publiques

Le Comité de révision et d'évaluation du Manitoba tiendra des audiences publiques, comme indiqué ci-dessous:

Swan River - "Council Chambers, Town Office" le 5 mars 1980 à 10h.
Dauphin - "Allied Art Centre" le 5 mars 1980 à 15h.
Shoal Lake - "Ukrainian Hall" le 6 mars 1980 à 10h.
Deloraine - "Elks Hall" le 6 mars 1980 à 15h.
Brandon - "Council Chambers, City Hall" le 7 mars 1980 à 10h.
Arborg - "Curling Rink" le 10 mars 1980 à 14h.
Portage la Prairie - "Conf. Rm. Prov. Gov't Bldg" le 11 mars 1980 à 10h.
Morden - "Recreation Centre" le 12 mars 1980 à 9h30
Steinbach - "Court Room, Civic Centre" le 12 mars 1980 à 15h.
Beausejour - "Town Hall" le 13 mars 1980 à 10h.
Winnipeg - "Ramada Inn" 1824 Pembina Hwy le 21 avril 1980 à 10h.

Des jours et heures supplémentaires seront prévus, si nécessaires, afin que toutes les personnes qui désirent être entendues par le Comité en aient l'opportunité. Les audiences publiques auront lieu dans le nord du Manitoba en Juin.

Les soumissions relatives **AU NIVEAU** duquel la propriété devrait être évaluée, des **EXEMPTIONS** pour l'évaluation réelle de la propriété et de l'organisation administrative ou de toute autre question concernant la **VALEUR RÉELLE DE LA PROPRIÉTÉ** devront être adressées à:

MANITOBA

M. R.N. Clarkson, secrétaire
"The Manitoba Assessment Review Committee"
1209-405 Broadway Avenue
Winnipeg, Manitoba R3C 3L6
Téléphone: 944-2348

C'est à notre tour...

MARIA CHAPDELAINE



Pierre Laroche et Marie-Jeanne Delaquis seront les interprètes des rôles de Samuel et Laura Chapdelaine dans la prochaine production du Cercle Molière, une adaptation de Claude Dorge du célèbre roman de Louis Hémon, **MARIA CHAPDELAINE**. Bien qu'il participe à un spectacle du Cercle pour la première fois, Pierre est très bien connu des téléspectateurs de ses nombreuses émissions de télé et des amateurs de musique populaire. On se souvient de Marie-Jeanne, la "Mme Dumont" des **MANIGANCES D'UNE BRU** et la ménagère de **SONNEZ LES MATINES. MARIA CHAPDELAINE**, une présentation des Caisses populaires de Saint-Boniface, aura lieu du 1er au 9 février, avec relâche le 4.

La Page de Bicolo ...



Allô les amis!

C'est le Festival du Voyageur qui s'en vient. Es-tu prêt? Dépêche-toi, habille ton Voyageur!

Bicolo

Trouve les 8 différences dans ces deux dessins.



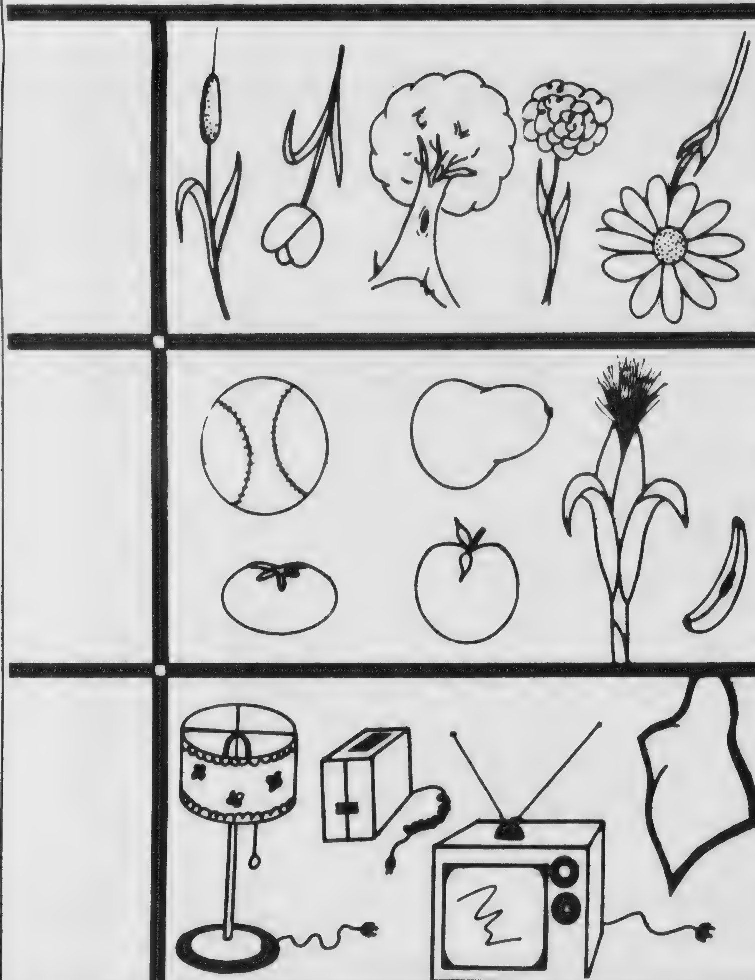
ATTENTION!

N'oublie pas d'entrer dans le Concours du Voyageur!

*Dessine et habille un Voyageur. Pour les plus grands, dis aussi pourquoi le Voyageur portait de tels vêtements. Envoie ton dessin **avant le 7 février**.*

Devine

Dans chacun de ces groupes de petits dessins, il y a un objet égaré.
Il ne fait pas partie de la même famille que les autres.
Dessine dans chaque carré de gauche l'objet qui ne va pas avec le groupe.



Le COURRIER de SAITOUT

Cher Saitout:

Est-ce que les fusées tournent dans le sens de la terre ou dans le sens contraire?

Daniel Girard, Saint-Boniface

Bonjour Daniel:

Ta question m'a permis de faire un peu de recherches et voici ce que j'ai trouvé pour te répondre.

Quand une fusée est lancée dans l'espace, ordinairement les scientistes se servent des forces de la rotation de la terre (forces qui viennent du fait que la terre tourne très vite) pour aider l'objet à prendre son élan dans l'espace.

La première fusée lancée sur la lune, par exemple, tournait dans le même sens que la terre. Mais c'est possible qu'un satellite en orbite autour de la terre voyage dans n'importe quel sens.

J'espère que ma réponse va te satisfaire. Tu sais, la découverte de l'espace ne fait que commencer, les scientistes font des recherches continuellement sur ce sujet immense et complexe, c'est difficile d'être très précis.

Merci de ta question.

Saitout

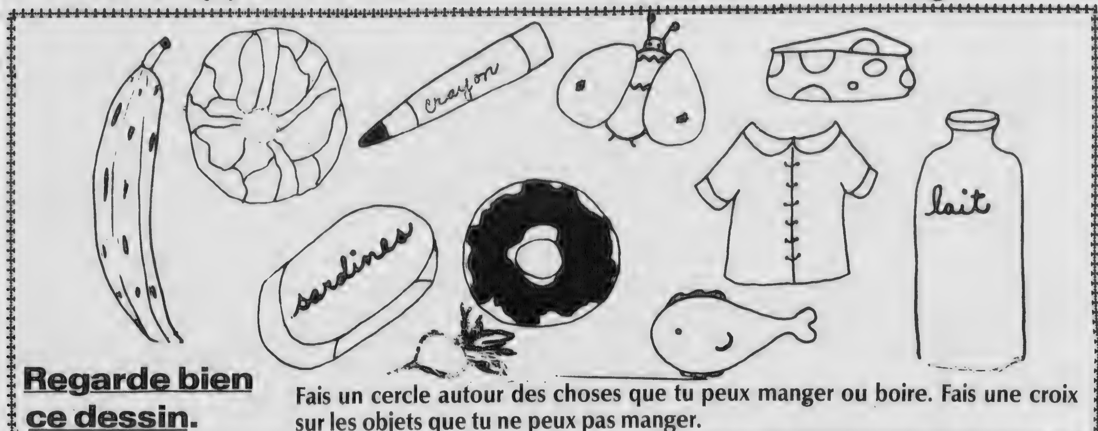
Si tu as des question... des problèmes tu peux demander à Saitout... il s'efforcera de te répondre.

Saitout
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba R0A 1V0

Le jeu des 8 différences: **1** - Le ruban dans les cheveux de la trapéziste, **2** - Le haut de son costume, **3** Le nez de la souris, **4** - Le pompon du bonnet que porte le phoque, **5** - La base du tabouret, **6** - Il manque un barreau à l'échelle, **7** - Il manque un noeud à la corde au-dessus de la trapéziste et **8** - Le clown qui se trouve à l'extrême droite a une mèche de cheveux en moins.

Les animaux des montagnes ont laissé leurs traces sur la neige fraîche!... **Relie le numéro de chaque trace avec son animal et trouve son nom...**





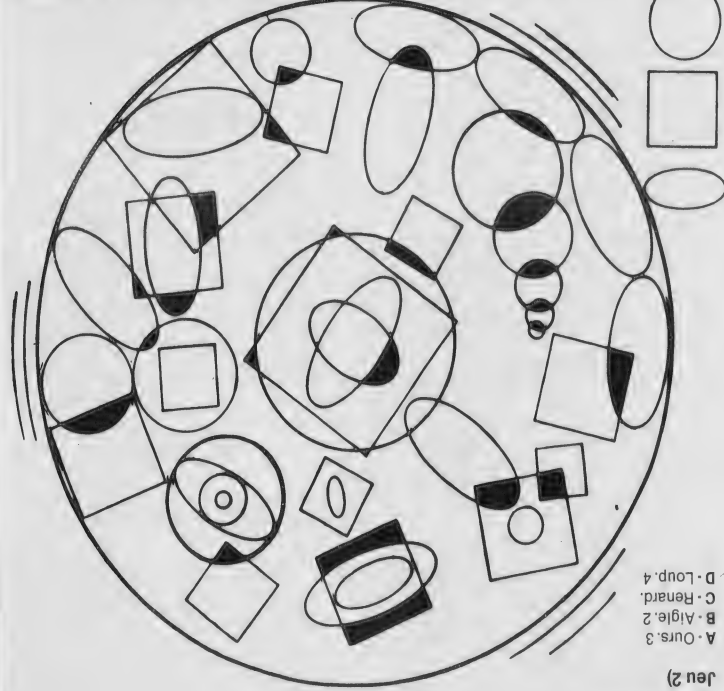
Regarde bien ce dessin.

Fais un cercle autour des choses que tu peux manger ou boire. Fais une croix sur les objets que tu ne peux pas manger.

Méli-mélo

Peux-tu trouver combien il y a de cercles, de carrés et d'ovales dans ce dessin? Inscris le nombre exact dans les formes ci-contre.

Membre gagnant
1465 - Michael Selby
Saint-Lazare
10 ans



Jeu 2)
A - Ours. 3
B - Aigle. 2
C - Renard.
D - Loup. 4

Nouveaux membres

5421 **Daniel Rourke**, Winnipeg
5422 **Lisa Main**, Richer
5423 **Danielle Kirouac**, Saint-Adolphe
5424 **Cosette Tetrault**, Saint-Boniface
5425 **Charlene Hebert**, Saint-Pierre-Jolys
5426 **Cheri Robin**, Saint-Pierre-Jolys
5427 **Brigitte Peloquin**, Saint-Pierre-Jolys
5428 **Roger Bouchard**, Saint-Pierre-Jolys
5429 **Ginette Catellier**, Dufrost
5430 **Gérald Vermette**, Aubigny
5431 **Martial Audet**, Saint-Pierre-Jolys
5432 **Lynne Robitaille**, Notre-Dame-de-Lourdes
5433 **Nathalie Bibault**, Notre-Dame-de-Lourdes
5434 **Sergio Briscese**, Notre-Dame-de-Lourdes
5435 **Patric Dacquay**, Notre-Dame-de-Lourdes

Nouveaux membres

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Âge: .... Année: ....

Les petites annonces

À LOUER - 342 Dubuc (Norwood) - appartement d'une chambre à coucher, salon, cuisine, poêle et réfrigérateur compris avec machine à laver. 180/mois - téléphone: 247-6132 ou 1-878-3243.
- 180 -

À LOUER - appartement d'une chambre à coucher au 2e étage - libre immédiatement - téléphoner: 247-8705 après 17h.
- 183 -

CHAMBRE ET PENSION - pour dame âgée dans foyer privé au Parc Windsor - repas servis à la chambre - soins personnels - blanchit. Pour plus de renseignement, téléphoner: 253-9142.
- 189 -

À LOUER - Saint-Boniface - rue Aulneau. Logis: 2-1/2 pièces dans triplex. Entièrement privé. Poêle et réfrigérateur. Nouvellement décoré - tapis mur à mur. Garage si désiré. Libre le 1er février. Personne tranquille. Téléphoner: 233-6410 après 17h.
- 174 -

À LOUER - appartement de 3 chambres meublées - références s.v.p. - libre immédiatement. Téléphone: 247-7376.
- 179 -

CLASSES DE MACRAMÉ commençant les 28 et 31 janvier. Pour plus d'information, appeler 257-9731.
- 185 -

À VENDRE - une série de casseroles neuves (encore dans la boîte) en acier chromé avec fond cuivré, comprenant 3 casseroles avec couvercles ainsi qu'une poêle. Prix total: $30.00 - téléphoner: 247-7146.
- 181 -

À VENDRE - salon de beauté à Saint-Boniface, établi depuis 30 ans - propriétaire se retirant. Téléphoner après 17h au 257-8259.
- 177 -

LEÇONS DE NATATION gratuites pour personnes de l'âge d'or à la piscine de Boni-Vital le lundi à 13h30 - téléphone: 257-3805.
- 186 -

À LOUER - maison au centre du village de Ile-des-Chênes - 3 chambres à coucher, salon, cuisine, sous-sol, poêle, réfrigérateur, machine à laver et sécheuse - grand lot et jardin - $200/mois - disponible immédiatement - téléphone (1) 878-2248.
- 176 -

À LOUER - rue Notre-Dame à Saint-Boniface - appartement de 3 chambres à coucher au 2e étage. Poêle et réfrigérateur compris. Libre le 1er mars. Téléphone: 256-4504.
- 184 -

LE MONDE DES BLUE-JEANS

Une opportunité compétitive et lucrative vous est offerte de débuter votre propre commerce - à prix réduits - de blue-jeans de marque et d'accessoires.

LE MONDE ARTISANAL "HOBBY CRAFTS"

Ouvrez votre propre commerce en artisanat, macramé, travaux faits à la main, etc...

Mise au courant et établissement complet. Travaillez dans votre maison ou dans un magasin. Petit capital de dépôt. Plusieurs commerces peuvent être groupés.

Pour information, téléphoner ou écrire (indiquer votre numéro de téléphone) à:

Artisan & Denim World Ltd
3452 rue Ontario E
Montréal, Québec H1W 1R2
1 (514) 525-0691

AIDE DEMANDÉ

I.H.C. machines agricoles et vendeurs de camions à Pilot Mound, Manitoba recherche **2 mécaniciens**. La préférence sera donnée aux mécaniciens qualifiés. Cependant, les candidatures de ceux ayant 3 années d'expérience en mécanique seront prises en considération. Salaire à discuter. S'il y a lieu, nous aiderons le candidat choisi à déménager.

Envoyer votre curriculum vitae à **M. G. Sterling, C.P. 89, Pilot Mound ou téléphoner au 825-2103** ou **825-2827** après les heures d'ouverture.

Toutes les réponses seront strictement confidentielles.

N'OUBLIEZ PAS!

Deux parutions de petites annonces gratuites vous sont offertes par LA LIBERTÉ. Seulement il vous faut faire parvenir le texte écrit de vos annonces avant le lundi, à midi!

Les petites annonces "GRATUITES"

ASSUREURS

ELW
- ASSURANCES
- IMMEUBLES
- HYPOTHÈQUES
- ÉVALUATIONS

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408

AGENCE FOREST LTÉE
247-8434 233-4955
Pour tous services d'assurance et de voyage
160, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 956-1060

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI

BUREAUX À
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

TRANSPORTS

- Service de grues
- Transport de machinerie
- Livraison de produits en béton

PUTT'S TRANSFER
Pierre-J. Beaudry, propriétaire
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

DIVERS

Del's Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

L. Painchaud
PEINTRE et DÉCORATEUR
- service personnel
- travail garanti
117 baie Wiltshire
Tél.: 247-5717

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion
Saint-Boniface
Téléphone: 233-2211
Tampons pour tous usages.

PELLAND CATERING
Traiteur: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 247-3319

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

J. Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

FERBLANTIERS

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340



Tél.: 233-4478

1370, chemin Dugald

"Où il est de tradition d'offrir un service personnalisé"

- Où l'on peut vous offrir n'importe quel service en relation avec les remorques de camping et les roulottes.
- Concessionnaire autorisé pour: Triple E. Kustom Koach; Jayco, Surf-Side, Lextra et Songbird.
- Location à la semaine ou au mois.
- Venez voir notre immense salle d'exposition située dans notre édifice.

Du lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 16 h

La Société franco-manitobaine



demande une personne pour

le poste d'agent de formation développement communautaire

Sous la direction de la coordonnatrice des programmes:

- Organise, coordonne et anime des sessions d'information et de formation aux niveaux local, régional, et provincial
- Établit et maintient des contacts et des réseaux de citoyens, suscite ou participe à des réunions, assure un follow-up et une formation permanente dans les communautés intéressées à un plan d'action concret pour leur communauté
- Établit des liens étroits avec d'autres permanents d'organismes travaillant dans la communauté franco-manitobaine

Qualifications requises:
- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- capacité d'établir ses propres structures
- capacité de travailler seul et en équipe
- expérience dans la création des matériaux didactiques
- expérience en animation
- capacité d'organisation

Salaire: $10,000 à $26,000 selon l'expérience et la classification

Entrée en fonction: aussitôt que possible

Veuillez faire parvenir avant le 8 février, votre curriculum vitae à:

Mme Marie Déquier
Directrice générale
Société franco-manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Le Conseil Jeunesse Provincial

est à la recherche d'un

COMPTABLE

TÂCHES

- Sous procédures et politiques établies, le candidat sera responsable de la comptabilité du Conseil Jeunesse Provincial ainsi que de ses projets spéciaux

- rapports financiers
- réception et émission de factures
- réception et émission de chèques
- dépôts, etc... etc...

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir de l'expérience dans le domaine de la comptabilité
- Bonne connaissance de la langue française parlée et écrite
- Capacité de travail en équipe

SALAIRE: Négociable

ENTRÉE EN FONCTION: Immédiate

Si vous répondez à ces critères d'embauche et si le poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M.M. Louis Kirouac
DIRECTEUR
Conseil Jeunesse Provincial
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

ON DEMANDE

un aide

de préférence de l'âge d'or pour un travail facile et continu. Téléphoner à **JACK OBEE: 586-7594** ou **334-6552.**

DÉSIRE EMPLOYÉE

une secrétaire médicale

diplômée et bilingue

Contactez: **237-9279**

La Société franco-manitobaine



OFFRE D'EMPLOI

Travail à contrat
(minimum 3 mois)

Cadre de travail: La S.F.M. désire fournir un encadrement technique à tous les Franco-Manitobains, aux clubs d'investissement, et autres groupements intéressés au développement économique.

Description de tâches: Sous la direction de la coordonnatrice des programmes -

1 - Colliger, analyser, cataloguer les services soit juridique, comptable, de gestion, de finance, d'informatique, de recherche, d'aide gouvernementale (subventions, prêts, et autres).

2 - Proposer un ou des modèles d'information auprès des intéressés

3 - Proposer un ou des modèles de tenue à jour de ces services

Qualifications: Homme ou femme

1 - générales: Bilingue (Bonne maîtrise du français parlé et écrit); - autonome et dynamique

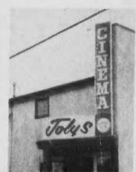
2 - académiques: - Niveau collégial, option administration; - (toute expérience pertinente dans le monde des affaires peut remplacer l'exigence académique)

Traitement: $10,000 - $18,000 selon les qualifications

Communiquer avec:

Marie Déquier
Directrice générale
La Société franco-manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Téléphone: 233-4915
avant le 8 février 1980.

À vendre à Saint-Pierre-Jolys



Salle de cinéma pouvant accommoder 338 personnes. Logis attenant de 7 pièces. Très moderne. Revenu annuel considérable. Appelez **Albert Turenne au 233-3809.**

Winnipeg Realty
Appraisal Co.
786-8803

Saint-Boniface Centre

263, rue Hamel



À VENDRE - maison de 5 chambres à coucher - aire ouverte de cuisine à salle à manger ou salon - nouvellement décorée - service d'autobus (unibus et Aulneau) à la porte.

SAINT-NORBERT **$29,900**
863 rue de l'Église - maison avec grand lot.

Pour plus d'informations s.v.p. appeler: **Joe Campeau ALEXANDER AGENCIES LTD** - Joe Campeau: **269-3303** - ALEXANDER AGENCIES LTD: **261-7170.**

On demande

SECRÉTAIRE BILINGUE
secrétaire bilingue

Entrée en fonction: immédiatement

Pour plus d'informations, téléphoner **Roger Vermette** ou **Jos. Campeau au 261-7170.**

Le Conseil d'administration du

Collège universitaire de Saint-Boniface

au Manitoba

fait un appel de candidatures pour le poste de

RECTEUR

Le Collège est divisé en quatre secteurs majeurs; **L'Institut Pédagogique, Arts et Sciences, Collège Communautaire et Centre de Recherches.** Le nombre d'étudiants qui fréquentent le Collège est d'environ 400. Les candidats intéressés devront, de préférence, être détenteurs d'un doctorat et avoir une expérience administrative. Le candidat choisi devra entrer en fonction préférablement durant l'été 1980. La date exacte sera établie conjointement par le candidat et l'administration du Collège. Le salaire, ainsi que les différentes indemnités, seront négociés avec le candidat. Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae avec copie certifiée de degré avant **le 29 février 1980** à:





M. Maurice Gauthier
Président
Conseil d'administration
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

À LOUER

2700 p.c. bureaux modernes, climatisés, meublés, au centre de Saint-Boniface.
400 p.c. entreposage. **Tél.: 247-4942 ou 489-3461**

OUVERT AU PUBLIC
AU Parc Windsor

Bungalow de 6 pièces $41,900

3 chambres à coucher, plus de 1,000 pieds carrés d'espace vital. Lot de 65' x 119' - hypothèque à 10 1/2 %. Cette maison située 990 chemin Elizabeth sera ouverte au public le dimanche 27 janvier de 13h à 15h30 - acheteurs ou non tous seront les bienvenus.

Hubert Van Kriken sera votre hôte, téléphone: **222-1265** représentant **Century 21 CARRIE REALTY** - **233-1999.**

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360
Ron Res.: 257-2267

SAINT-BONIFACE

Est-ce que vos recherches pour cet ultra spécial bungalow n'ont pas abouties? Alors, ne cherchez plus pour ce logement distingué qui offre toutes les satisfactions à votre goût excellent.

Montrez votre individualisme avec ce bungalow unique, restauré d'une façon appréciable et décoré avec une note particulière.

NORWOOD

Équipée pour convenir aux besoins de votre famille qui s'agrandit et construite avec des matériaux de bonne qualité sont les qualifications de cette belle maison de famille.

Votre inspection personnelle y trouvera toutes les commodités, dans tous les domaines.

5 MILLES DE RICHER

Beaucoup d'air frais... à un prix rafraîchissant. Pour un couple cherchant une vraie occasion.

Ce bungalow exceptionnel comporte beaucoup de particularités supplémentaires et est agréablement situé sur plus de 2 acres de "vie en pleine nature".

SAINT-BONIFACE

Propriété, excellente location (zone C2) maintenant prête pour votre inspection.

Intégrer l'opposition

Lettres à LA LIBERTÉ

Cher M. Rompré,

J'aimerais vous féliciter pour avoir publié dans votre journal les opinions les plus diverses qui se manifestèrent à l'occasion des "Vaisseaux brûlés?", et également des événements de Saint-Pierre. Ce faisant, **LA LIBERTÉ** pouvait vraiment devenir le journal des Franco-Manitobains, le carrefour des tendances opposées. Vous avez permis ainsi à l'opposition de trouver à s'exprimer à l'intérieur de cette institution, au lieu de l'ostraciser comme hérétique.

Il semble en effet que la communauté franco-manitobaine accède à la maturité alors qu'elle réclame maintenant sa place au soleil en élevant la voix. Cette voix si longtemps réprimée et assimilée par l'anglais, elle semble pourtant ne trouver encore son expression que dans l'opposition, et encore dans le champ de la religion.

Le concile a rendu au laïc sa place dans l'église en le reconnaissant comme peuple de Dieu... et tout peuple se confronte un jour ou l'autre au pouvoir. Or, la réforme de l'église a consisté à établir des mécanismes de dialogue et de direction des communautés chrétiennes par ce qu'on a appelé des conseils de pastoral diocésains, ou des conseils de paroisse, où le curé devient le serviteur de ceux qu'il dessert et laisse aux chrétiens une bonne part des décisions et de l'administration de la paroisse.

L'église locale alors devient comme l'ont dit les évêques français, le lieu politique des chrétiens, l'espace où peuvent librement s'exprimer toutes les tendances. Ainsi, l'église intégrait l'opposition dans le processus décisionnel qui régit la vie des chrétiens. C'était là démocratiser la vie de l'église.

Or, il semble que le diocèse de Saint-Boniface n'a pas suivi cette orientation. On a timidement établi un conseil de Pastoral diocésain, mais on ne lui a donné aucun pouvoir décisionnel, il est consultatif. On ne s'en est servi que quelques fois, mais non pas pour arbitrer les tensions du milieu paroissial ou régional. Alors l'opposition, privée d'un canal pour s'exprimer, a du réclamer par l'extérieur une audience qu'on lui refusait dans les rouages de l'administration ecclésiale. Le curé aujourd'hui, ne peut plus se comporter comme au 19e siècle, et ne pas tenir compte de ses polarisations paroissiales.

La conception de l'autorité que le Concile a présenté est celle du service au peuple de Dieu, dans la collégialité. Avant de parler d'autorité, au chapitre 3, il parle du peuple dans sa variété et sa diversité, au chapitre 2 de la constitution "Lumière des nations". Combien de paroisses dans le diocèse ont établi un véritable conseil de paroisse ayant des représentants élus et en mesure de décider vraiment sur les affaires les concernant? Combien de prêtres ont accepté le changement de mentalité que requérait la réforme conciliaire? Et parmi les élites laïcs, combien aussi ont accepté de jouer le jeu de la démocratie?

Si ce peuple de chrétiens accède à la prise de pouvoir par la porte arrière par des délégations et des vigiles têtues, serait-ce qu'on n'a pas encore compris que l'église, c'est lui, ce peuple têtu et patient, qui accède à la conscience de son droit de parole? Et s'il manifeste plus facilement son droit de parole dans l'église, serait-ce qu'il ne le peut aussi facilement au plan social?

"L'affaire Forest" aura sans doute un effet bénéfique en lui redonnant la conscience de ses droits linguistiques dans le Manitoba. Et au plan des institutions franco-manitobaines, peut-on dire qu'il se reconnaît? Quel espace donne-t-on à la critique? Permet-on à l'opposition de s'exprimer? Se reconnait-il dans le Collège qui se veut le promoteur de sa culture?

Le Conseil d'administration en acceptant la démission du recteur a créé une crise qui menace l'institution. Qui a-t-il consulté? Quels sont les raisons de ce départ? À qui le Conseil a-t-il à rendre des comptes de son administration? Qui aurait pu s'opposer à une telle décision?

Il me semble que l'on doive réviser de fond en comble cette institution du Conseil d'administration. On serait tenté de lui demander de démissionner devant l'incompétence qu'il a manifesté dans ce cas. Jamais on ne renvoie ainsi un recteur au milieu de l'année académique. De plus, on avait accepté de renouveler son mandat pour un an, on n'avait qu'à patienter jusqu'à la fin de l'année.

Il ne semble pas que la décision ait été mûrement réfléchie, car on n'a fait aucune demande d'emploi avant qu'il ne parte en prévision de son remplacement, et puisqu'on a accepté de lui payer son salaire jusqu'à la fin de l'année, c'est donc qu'il a été forcé de briser son contrat. Bref, le Conseil n'a pas tenu compte des intérêts des étudiants et du Collège, ni aussi de l'opinion des Franco-Manitobains.

Comment sont choisis les membres du Conseil? démocratiquement? Il ne semble pas, car il n'ont pas de comptes à rendre à personne, pas même aux organismes qui les ont choisis. Cette institution des "gouverneurs du Collège", à mon avis est un relent de la société bourgeoise du 19e siècle, où les notables, qui seuls savaient écrire et contrôlaient les institutions du temps, n'avaient à répondre de leurs actes qu'à eux-mêmes et non au peuple.

Si le Collège se veut une institution représentative des Franco-Manitobains, il doit faire en sorte que ceux qui l'administrent soient élus démocratiquement par l'ensemble de la population ou par des institutions qui la représentent démocratiquement. Ainsi seulement pourra-t-on intégrer l'opposition à l'intérieur du processus décisionnel et aussi obtenir des représentants une compétence administrative qui permette à l'institution de s'épanouir.

Il n'est plus permis maintenant à quelques élites de contrôler et de manipuler le pouvoir des institutions que se donne le peuple franco-manitobain. Il est urgent que tant au niveau ecclésial qu'au plan social, il prenne en main sa destinée par des mécanismes qui intègrent véritablement les oppositions dans le processus décisionnel, sinon en peu de temps les divisions internes vont mettre fin à son existence.

Bien à vous,

Fernand Lévesque s.j.
Professeur de Religion
Collège Saint-Boniface
le 22 janvier 1980

Aux Scouts, anciens, amis et parents du district rivière Rouge

Ayant reçu un grand nombre de félicitations d'un peu partout au sujet de la médaille Vanier que j'ai eu le plaisir de recevoir, j'aimerais remercier tous et chacun de leur gentillesse.

Cependant, je n'étais pas le seul à recevoir une décoration à cette investiture du 8 septembre 1979. M. David Pelland recevait aussi des mains du Gouverneur général, M. Edward Schreyer, la Médaille du Mérite; ceci en témoignage de ses 19 années de service au scoutisme franco-manitobain, auprès des jeunes et adultes de son milieu, Saint-Norbert.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier aussi tous ceux qui m'ont donné leur support, aide et temps pour réussir et mener à bonne fin les nombreux projets entrepris dans le mouvement Scout.

En particulier, j'aimerais citer les personnes suivantes: mon premier chef, M.D. Renault; le père Roland Tessier qui me prêta main forte pendant treize années, M. l'abbé F. Juneau et M. H. Dubé qui furent les deux premiers à recevoir la médaille Vanier dans l'ouest canadien; Mme Rosemarie Beaudry, M. R. Delorme, M.E. Fournier, M. le juge Robert Trudel, M. Michel Monnin et M. G. D'Eschambault qui ont oeuvré au sein de l'exécutif du District.

Mme Denise Fournier, Commissaire Guide, qui nous assistait et appuyait nos efforts auprès du "United Way" pour obtenir de l'aide financière. M. M. Jamault qui accepta le poste de commissaire lors de la restructuration de la Conférence de l'Ouest Canadien.

M. et Mme R. Beaudin, chefs de camps, qui par la vente de billets de loterie ont assuré le financement, soit une somme de $30,000.00, pour le développement du camp - un projet sans égal.

Mme L. Loiselle qui développa et accepta d'être la première commissaire de la nouvelle branche Castor.

En dernier lieu, mon épouse Yvette et mes enfants qui ont enduré, pendant quinze longues années de nombreuses soirées et fins de semaines, seuls.

À tous ceux que je n'ai pas nommés, mais qui étaient toujours là,

Un gros merci à vous tous.

Sincèrement,

Richard Cormier
Saint-Boniface, Manitoba
le 17 janvier 1980

À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

le mercredi 30 janvier à 19h00

en route

fera étape à **BRUXELLES**

Animation: DENIS CHAGNON
Réalisation: MAURICE ARPIN



C'est à notre tour...



"Montrez votre macaron"

La Société historique et le concours du drapeau

Monsieur Bernard Bocquel
LA LIBERTÉ

Cher monsieur,

Votre article paru en première page de **LA LIBERTÉ**, le 17 janvier dernier, n'est passé inaperçu d'aucun des membres du Conseil d'Administration de la Société historique de Saint-Boniface (S.H.S.B.). Sans doute le souhaitiez-vous ainsi, et qui sait? Vous désiriez peut-être que nous y voyions un défi à relever, et que nous vous donnions la réplique sur l'un ou l'autre point.

En fait, nous aurions probablement laissé passer cet article portant sur "le concours du drapeau" sans nous y attarder tant soit peu; après tout, nous ne parrainions pas seuls le projet et n'étions aucunement responsables d'en dicter ou d'en suggérer les conditions. Mais puisque vous rappelez que "ces conditions ont été acceptées par (...) et surtout la S.H.S.B." - qu'ailleurs vous qualifiez (sans ironie, nous aimons à le croire!) de "société aussi respectable," nous nous sentons obligés d'expliquer "les accrocs qu'on n'attendait pas".

Avant d'avancer plus loin sur ce terrain, peut-être devrions-nous admettre que nous sommes quand même quelque peu flattés de voir en quelle haute estime vous nous tenez: car il semble clair que vous vous attendiez à nous voir jouer un rôle particulier dans toute cette affaire, du seul fait qu'elle touchait un aspect historique, et que, par conséquent, cela relevait de notre compétence. Merci de votre considération; elle nous honore!

Et maintenant venons-en aux faits. Oui, nous avons accepté que le C.J.P. lance un concours pour un drapeau franco-manitobain. Quand les jeunes ne font rien, on les accuse d'être amorphes ou blasés, que sais-je? Par contre, s'il leur arrive de commettre un impair, de rencontrer un échec, il se trouve toujours quelqu'un pour le mettre en vedette. D'ailleurs la même règle s'applique à quiconque tente d'exercer la moindre initiative; mais seuls ceux qui ne font rien ne se font jamais blâmer. Donc, le C.J.P. ne nous demandant ni suggestions ni corrections à son projet, nous nous sommes contentés de les encourager dans leur action.

Et puis, oui, c'est vrai, nous nous sommes rendus à leur invitation et nous leur avons prêté un juge qui ferait corps avec quatre autres pour faire un choix parmi les modèles proposés. Aucun des cinq juges en particulier, pas plus que les organismes qu'ils représentaient, ne doit porter la responsabilité de la décision prise en l'occurrence.

La S.H.S.B. aurait pu exercer davantage un rôle de guide, semblez-vous suggérer. Eh bien, avouons que nous avons tenté de le faire; là-dessus nous avions gardé jusqu'ici la plus absolue discrétion. Mais aujourd'hui, disons en bref, qu'une fois les trois modèles de drapeaux distribués dans le grand public, et que de fortes réactions nous fussent parvenues de côté et d'autre, nous avons voulu prévenir les responsables du C.J.P., espérant ainsi les dissuader d'aller de l'avant, et si possible de modifier quelque peu certaines des conditions du concours, - d'en retarder la date d'échéance, peut-être, ou encore de se réserver le droit d'adapter le modèle qui obtiendrait la faveur du public. Là s'est terminée notre intervention. L'un ou l'autre de nos avis aurait pu être suivi sans que personne en dehors du C.J.P. ne le sache jamais. Quelque soit leur motif, le C.J.P. a préféré passer outre et ne rien changer aux règlements qu'ils avaient donnés à leur concours.

Toutefois, cher monsieur Bocquel, nous nous questionnons un peu sur votre intervention du 17 janvier. N'aurait-il pas été plus sage d'attendre la date d'échéance du concours et de laisser les jeunes réfléchir sur le résultat? Et, supposant qu'il n'y aurait pas consensus, de les laisser eux-mêmes réévaluer la situation, prendre d'autres mesures et, s'il leur avait semblé bon, de consulter alors des experts en la matière?

Qui? Nous, à la S.H.S.B.? Nous nous défendons bien de nous qualifier de spécialistes et de posséder toutes les données possibles sur ce sujet. De plus, et nous tenons à le dire, hautement: notre action repose sur un bénévolat généreux, mais qui a quand même des limites de temps et de moyens. Seul notre directeur à mi-temps est rémunéré, mais si peu adéquatement que cela nous est pénible. Toutes les autres personnes ont une carrière ou une profession qui les occupe à temps plein, et donnent en plus, des heures incalculables pour remplir des fonctions dans la Société, ou au dehors, en son nom; et pour le secrétariat, la correspondance et maintes démarches qui s'imposent à tout moment. Quoi qu'il en soit, "la vénérable institution" est là, et nul de ses membres ne songera à se récuser si, comme le laisse entendre votre article et les paroles de monsieur Louis Kirouac que vous citez, le C.J.P. "songe à retourner devant le public" pour effectuer "un autre sondage", et que, préalablement, on nous demande conseil et orientation.

En terminant, permettez-nous de vous dire, avec le sourire...: Loin de notre pensée d'être à l'origine d'une controverse parallèle à celle des "vaisseaux brûlés?" avec cette fois "des drapeaux brûlés..." Il y en eut, vous savez, monsieur Bocquel, avec Lévis, à Ste-Foy, en 1760, - mais c'est de l'histoire lointaine! Nous aurions plutôt des "drapeaux déchirés"; puisque déjà aujourd'hui, vous y décelez "des accrocs..." Nous avons seulement voulu vous faire connaître, à vous et aux lecteurs de **LA LIBERTÉ** dont bon nombre sont nos amis et de fidèles membres de la Société, notre position face à un éventuel conflit sur ce sujet.

Veuillez croire, monsieur Bocquel, que nous ne doutons aucunement de vos bons sentiments envers la S.H.S.B. et qu'en retour tenons à vous assurer des nôtres à votre égard.

Diane Payment
Présidente
Saint-Boniface, Manitoba

le 21 janvier 1980



Robert Bockstael

C'est encore notre choix!

Si vous désirez prêter main forte durant la campagne ou si vous voulez des renseignements concernant la journée d'élection, veuillez appeler le bureau électoral de votre quartier aujourd'hui.

Southdale/Parc Windsor 257-5496 • Nord St-Boniface 233-3115
Sud St-Vital 257-6158 • Nord St-Vital/Norwood 233-0370

Approuvé par l'agent officiel pour Robert Bockstael

Pour te laisser parler d'amour

...de culture et de langue française,
d'études universitaires en Arts,
Sciences et Éducation,
de formation de Secrétaire bilingue
et d'Administration des affaires,
de sports et de culture physique,
de théâtre et de chanson,
de soirées d'amitié et
de rencontres...au Collège
universitaire de Saint-Boniface.



un collège où il fait bon étudier

Collège
Universitaire
de
Saint-
Boniface



200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Man.) R2H 0H7
Téléphone: (204) 233-0210